

Dossier : le logement social et les réhabilitations

Baigneux infos

baigneux92.fr



Émilie Ollame-Olvane
**Elle présente à Boston
son invention médicale**

ON A TESTÉ POUR VOUS

Les ateliers Lire et faire lire

SORTIR À BAGNEUX

La culture sourde à l'honneur

CAVE **VINS & PARTAGES** ÉPICERIE FINE

VINS
de VIGNERONS
SPIRITUEUX
DÉGUSTATIONS
FROMAGES
CHARCUTERIE
ÉPICERIE FINE

mardi / samedi
10h30-13h30
15h30-20h
dimanche
10h-13h



9, avenue Henri Ravera, 92220 Bagneux 

☎ 01 46 05 48 28

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

LR
styliste
Visagiste



Carte de fidélité

COIFFURE
Hommes - Femmes - Enfants

Journée continue
du mardi au samedi de 9h à 19h
Nocturne le jeudi de 11h à 21h

01.42.53.90.70

3, avenue du Général de Gaulle - Bagneux

Belle Vie Assistance

SERVICE À LA PERSONNE
Réduction fiscale de 50% sur toutes nos prestations

Bricolage
Fixer une étagère, une tringle à rideau...

Jardinage
Tondre le gazon, tailler les haies...

Repassage
Collecte et livraison sous 72h

Aide aux courses
Nous effectuons et livrons vos courses...

Ménage, entretien de la maison
Dépoussiérage, lavage...

Assistance informatique
Installation matériel, internet...

Partez tranquille
Relever de courrier, arrosage des plantes...

À BAGNEUX ☎ 09 64 48 55 35
info@bvassistance.fr

RIGAUD **Couverture**
ARTISAN Spécialiste en rénovation

53, rue Alphonse Pluchet - 92220 Bagneux

- ◇ Démoussage - Traitement des toitures
- ◇ Bardeau bitumé
- ◇ Rénovation - Pose de fenêtres de toit
- ◇ Etanchéité de terrasse
- ◇ Petite fumisterie (cheminées)
- ◇ Pose de bardage




DIAGNOSTIC DE TOITURE GRATUIT

RIGAUD ☎ 01 46 65 46 92 / Port. : 06 14 67 87 68
Mail : xrigaud@icloud.com
Site : couverture-rigaud.com

Besoin d'une aide à domicile ?



- Aide à l'hygiène
- aide aux repas
- gardes personnalisées
- portage de repas
- retour d'hospitalisation
- accompagnement
- travaux ménagers
- prestations Alzheimer...

Contactez dès maintenant votre centre Adhapi Services

Adhapi services
l'aide à domicile

12 AVENUE VICTOR HUGO
92220 BAGNEUX
01 45 47 21 52

Les Menus Services
LA CONFIANCE À VOTRE TABLE

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE
DES REPAS À LA CARTE
UN OU PLUSIEURS JOURS PAR SEMAINE

VOTRE AGENCE POUR BAGNEUX
01 47 61 15 85

Régimes spécifiques possibles :
sans sel, diabétiques, mixés




www.les-menus-services.com

Pour vivre d'intenses émotions culturelles, rendez-vous au théâtre Victor-Hugo, à la Maison de la musique et de la danse, dans les CSC, au Plus petit cirque du monde, mais aussi dans les théâtres partenaires des villes du territoire. Nouveauté : pour certains spectacles, le théâtre Victor-Hugo met en place une navette gratuite. Des quartiers de Bagneux sont également desservis sur réservation (renseignements : 01 46 63 96 66).



Théâtre, musique, cinéma, cirque, arts du geste, humour et tant d'autres spectacles... À Bagneux, la riche programmation culturelle, orientée vers tous les publics tend à satisfaire les attentes les plus diverses.

Un renseignement, une réservation ? Contactez le service culturel (billetterie) au 01 41 17 48 12, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, ou appelez le théâtre Victor-Hugo au 01 46 63 96 66, le mardi de 10h à 12h30 et de 16h30 à 19h, du mercredi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h et le samedi de 14h30 à 19h.

La Ville propose une politique tarifaire attractive : abonnements, tarifs réduits (familles nombreuses, enfants, retraités, comités d'entreprise, carte d'invalidité) et préférentiels (habitants et salariés de Bagneux, demandeurs d'emploi, allocataires du RSA, allocataires MDPH, jeunes de 15 à 25 ans, étudiants...), sur présentation d'un justificatif.

LE BILLET DE SPECTACLE

Chaque année, Bagneux programme à votre attention de nombreux spectacles dans le cadre d'une saison placée sous le signe de la pluralité culturelle. Musique, cinéma, théâtre, concert, danse, festival... Voici ce qu'il faut savoir pour acquérir votre précieux sésame, à des tarifs accessibles à tous.

En route pour la culture ! Rendez-vous d'abord sur le site de la Ville pour glaner de précieuses informations et découvrir les talents programmés cette saison, souvent avec des extraits de leur spectacle. Profitez des nombreux avantages (vos amis qui vous accompagnent aussi !) et de l'abonnement en ligne, avec des tarifs réduits sur tous les spectacles de la

saison et des priorités de réservation. D'autres avantages vous attendent : choix du siège, répétitions, réservation d'une table pour dîner, rencontre avec les artistes, tarif réduit chez les partenaires culturels de la ville... Quant aux formules, vous avez le choix : formule classique, Pass Famille (quatre places pour un spectacle : 28,60 euros), Parcours Culture (trois spectacles dans

trois lieux différents : 21,90 euros), ou Pass Kdo (quatre places open). N'attendez pas pour réserver vos billets sur billetterietvh.bagneux92.fr ou surfez sur votre plateforme de billetterie préférée (fnac.com, francebillet.com, digitick.com, billetreduc.com) pour trouver votre bonheur.

● René Zyserman

+ WEB



La billetterie en ligne sur bagneux92.fr/plusweb



Réhabilitation
des logements sociaux P 12



Une matinée pour nettoyer la ville
P 22



Nouveau souffle au marché village P 20



Le billet de spectacle P 3

L'OBJET DU MOIS

Le billet de spectacle 3

LE MOIS EN IMAGES 6

ILS FONT LA VILLE

Un éditeur près de chez vous 9

PORTRAIT

Émilie présente son invention à Boston 10

DOSSIER

Réhabilitation des logements sociaux 12

GRAND ANGLE

Nouveau souffle au marché village 20

REPORTAGE PHOTO

Une matinée pour nettoyer la ville 22

CONSEILS PRATIQUES

Gare au monoxyde de carbone ! 24

ON A TESTÉ POUR VOUS

Les ateliers Lire et faire lire 25

VIE DE LA VILLE

Associations, exposez-vous ! 26

Gala du conseil de la Jeunesse 27

Les habitants de la Pierre plate en vedette 28

Réunion sur le stationnement réglementé 29

PROJET URBAIN

Le choix de la Métropole pour Croizat-Fortin-Blanchard 31

SORTIR À BAGNEUX

Les 20 ans du festival Auteurs en actes 33

Bagneux informations est édité par la Ville de Bagneux – Directeur de la publication : Alain Le Thomas – Directeur de la communication : Laurent Vidy – Réalisation : service communication, Hôtel de ville, 57 avenue Henri-Ravera – 01 42 31 60 00 – Rédacteur en chef : Jean-Marc Bordes 01 42 31 60 28 - jmbordes@mairie-bagneux.fr – Rédacteurs : Sandra Deruère - Nassima Ouail - René Zyserman. Photos : Philippe Masson, Claude Sevelle – Maquette : Caroline Robin - Publicité : HSP - 01 55 69 31 00 - Imprimerie : LNI Gennevilliers – Par respect pour l'environnement, ce journal est imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement par une imprimerie certifiée "Imprim'vert".





La culture sourde à l'honneur P 32



Port Galand, quézaco ? P 34

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Port Galand, quézaco ? 34

SUR LES RÉSEAUX

Bagneux mobilisée pour les Antilles 34

LA PAGE DES ENFANTS

Et si je devenais l'élu(e) des enfants ? 35

ÉVÉNEMENTS DU MOIS 36

VIE PRATIQUE

Restauration scolaire 38

État civil 38



DES LOGEMENTS DE QUALITÉ POUR TOUS

La Ville de Bagneux prend toute sa part pour répondre aux besoins de logements nouveaux en Île-de-France.

Après les logements neufs déjà construits dans le Sud de la ville, d'autres vont apparaître, notamment autour des deux métros dans l'ÉcoQuartier Victor-Hugo ou sur le site des Mathurins.

Nous sommes bien attentifs à proposer des logements en accession libre, d'autres en accession sociale (pour aider notamment les Balnéolais qui le peuvent à accéder à la propriété) mais aussi une part de logements sociaux neufs.

Car si nous voulons participer à amener plus de mixité sociale sur la ville avec des nouveaux logements, développer des habitations plus responsables en terme écologique, il est aussi indispensable que le cadre de vie des locataires de l'habitat social reste de qualité et soit rénové quand c'est nécessaire.

C'est pourquoi une opération de renouvellement urbain est en cours pour requalifier le quartier de la Pierre plate, qui va débiter par la réhabilitation de l'immeuble Chopin. Une réhabilitation complète des tours des Tertres dans le quartier Sud vient aussi d'être présentée par IDF-Habitat aux locataires, et nous sommes auprès des habitants de l'Abbé Grégoire-Mirabeau pour exiger de Hauts-de-Seine Habitat une rénovation du quartier. Sans parler de nos nombreuses interventions, aux côtés des locataires, pour exiger des bailleurs un bon entretien quotidien de leur patrimoine et un cadre de vie décent pour tous !

Les besoins sont nombreux. C'est pourquoi je condamne la politique actuelle du nouveau gouvernement, qui est injuste et inacceptable. Avec la baisse des APL notamment, il retire tout d'abord du pouvoir d'achat à 6,5 millions de Français. De plus, sa politique de réduction des financements des bailleurs sociaux, qui vont perdre près de 2 milliards, risque de mettre à mal leur capacité à financer les travaux d'entretien courant comme les réhabilitations lourdes dont le patrimoine social a besoin.

Pour des logements de qualité pour tous, à vos côtés, je reste mobilisée.

Marie-Hélène AMIALE,

Maire de Bagneux

Conseillère départementale des Hauts-de-Seine

+ WEB



Vous trouverez dans ce numéro plusieurs QR Codes, comme celui ci-contre. Ils vous permettent de compléter votre lecture avec des vidéos, des albums photos, des formulaires en ligne, grâce à votre smartphone ou votre tablette. Pour les utiliser, vous devez télécharger sur Play Store (Android) ou App Store (IOS) une application de type "QR Code Reader". Lancez cette appli, visiez le QR code et vous serez immédiatement dirigés vers ces éléments. Ces compléments d'information sont également accessibles sur bagneux92.fr





La fête de quartier des Bas-Longchamps a battu son plein le 7 octobre sur l'esplanade du centre commercial.



Danses bretonnes à l'espace Léo-Ferré le 14 octobre, à l'occasion du Fest-noz annuel de l'association Paris-Breizh.



Les œuvres de Dvorak, Glass, Joplin et Gershwin ont résonné le 19 octobre à la Maison de la musique et de la danse, sous les archets du quatuor à cordes Les Célestines.



Le 13 octobre, l'Ordre des architectes d'Île-de-France invitait les Balnéolais à une balade de découverte des nouvelles constructions emblématiques du Sud de la ville.



Le 20 octobre, la Ville rendait hommage aux 27 martyrs de Châteaubriant, tués par les nazis en 1941 parce qu'ils étaient communistes, syndicalistes et résistants.



Rires et émotion au théâtre Victor-Hugo le 15 octobre, lors de la représentation du spectacle tout en gestes Un Poyo Rojo.

Depuis son inauguration le 30 septembre, un circuit fitness est à la disposition des habitants dans le parc François-Mitterrand. Téléchargez l'appli "Freetness" pour en profiter pleinement.



Les jeunes de Bagneux s'affrontaient amicalement lors des battles de hip-hop proposées par le service Jeunesse et l'association Conek'Team le 21 octobre à l'espace Léo-Ferré.



Initiation à la sérigraphie le 13 octobre à la Maison des arts avec l'artiste Jean Villevielle, lors du vernissage de l'exposition Multiples à découvrir jusqu'au 28 janvier.



Bravo à tous les lauréats 2017 des Challenges du fair-play, dont la cérémonie était organisée par l'OBS, le 6 octobre à l'espace Léo-Ferré.



une belle vie immobilière

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À BAGNEUX
À QUELQUES MÈTRES DU FUTUR MÉTRO!

IDÉAL RÉSIDENCE
PRINCIPALE



- > Au sein de l'éco-quartier Victor Hugo, en plein renouveau.
- > Futur prolongement de la **ligne 4** et arrivée de la **ligne 15** du métro à **300 m de la résidence**.
- > À proximité immédiate des **commerces**.

- > Une élégante résidence à l'architecture **contemporaine** et au cœur d'îlot paysager.
- > Des appartements neufs, **du studio au 5 pièces**.
- > De magnifiques **balcons, terrasses, loggias ou jardins privatifs****.

RENSEIGNEMENTS ET VENTE SUR RENDEZ-VOUS

Angle Avenue Victor Hugo /
Avenue Aristide Briand - 92220 BAGNEUX

0 810 07 7000

Service 0,06 € / appel
+ prix appel

DISPONIBLE SUR
Google play

Télécharger dans
l'App Store



nexity.fr

Alexis Aymard, primé pour son engagement au service des autres

ASSOCIATION

Alexis Aymard est le directeur de l'urgence et du secourisme de la Croix-rouge de Bagneux, depuis 2016. Âgé de 21 ans, le jeune homme a reçu le Prix de l'Action civique décerné par la section des Hauts-de-seine de l'Association des membres de l'ordre national du Mérite, lors d'une cérémonie à la mairie de Courbevoie, le 7 octobre. Marie-Hélène Amiable, qui a présenté son dossier à la commission, était présente pour le féliciter. Alexis Aymard s'investit bénévolement au sein de la Croix-rouge depuis cinq ans. Suite à l'ouragan Irma, il est parti en Guadeloupe pour aider au rapatriement de 250 personnes. En mai 2016, il est témoin d'un accident sur la RD920 où il prodigue les premiers soins.

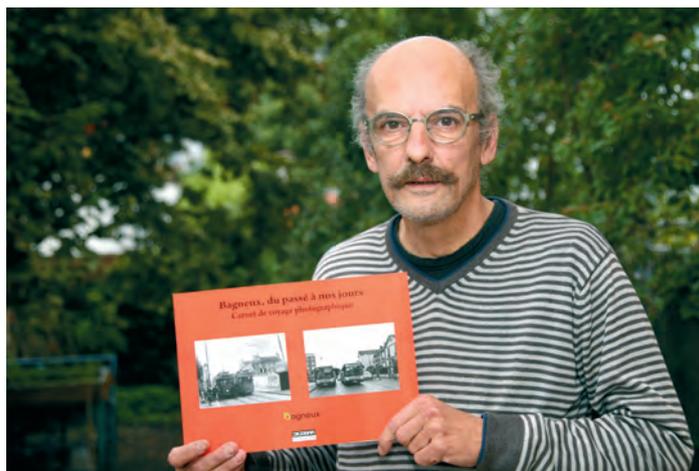


Le jeune secouriste est alors félicité par le médecin pour sa réactivité. *"C'est pour l'ensemble de ses actions, et notamment celle-ci, qu'Alexis a été repéré et nous avons choisi de le récompenser, sourit Albrick Der Boghossian, président de la commission du Prix. Certains ont une mauvaise image des jeunes, mais il y en a qui font acte de bravoure. Ce sont nos enfants et on a envie de les mettre en avant."*

Après des études d'architecture laissées de côté, le jeune homme travaille maintenant en tant qu'aide-soignant à l'hôpital Cochin à Paris, en attendant de passer des concours pour être infirmier. *"J'ai envie de me rendre utile, glisse t-il, dans la continuité de ce que je fais à la Croix-rouge, qui est vraiment une grande famille !"*

C'est édité près de chez vous

Bière qui coule n'amasse pas mousse. Ce n'est pas un proverbe, mais le titre de la première œuvre, publiée en octobre 2016, par un éditeur bagnéolais, qui s'est lancé dans l'aventure il y a un peu plus d'un an. Un parcours atypique, presque romanesque. *"J'ai commencé par la menuiserie, raconte en effet Emmanuel Digonnet, avant d'embrasser une carrière d'infirmier en psychiatrie durant 25 ans, notamment en Palestine et au Liban, pour mettre en place un réseau santé mentale".* Des maux aux mots, il n'y a qu'un pas que cet homme curieux a ensuite franchi, découvrant la passion de l'écriture *"comme approche thérapeutique et aussi comme outil de transmission"*. Auteur puis directeur de collection chez l'éditeur Masson, il a même ouvert un restaurant à Paris, où les livres étaient omniprésents dans une bibliothèque en libre-service, avant de devenir responsable d'édition chez Riveneuve Éditions. Il y a un an, c'est donc naturellement qu'il a tourné une autre page, pour créer, chez lui à



Bagneux, une maison d'édition, avec son épouse. En l'espace de quelques mois, Digobar éditions a déjà lancé dix livres. *"Tous nos ouvrages sont disponibles sur les sites marchands d'Internet, sur commande chez tous les libraires de France et bien sûr directement sur le site digobar.fr"*, précise l'entrepreneur qui cherche à faire éditer des travaux pointus, des publications à diffusion restreinte ou encore des projets personnels. *"Fabriquer un livre est simple, le faire connaître et le vendre l'est moins"*, confirme cet autodidacte, passé maître dans l'art de la maquette et des logiciels. Ajoutons que sa production s'est enrichie d'une touche locale, avec la parution de trois ouvrages : *Bagneux, du passé à nos jours*, conçu par les archives municipales et le Photo club de Bagneux, ainsi que *Cosaan* et *Continuer quoi*, rédigés respectivement par les élèves de 4^{ème} et ceux du BTS Informatique du collège Saint-Gabriel. Toujours de belles histoires à raconter...

ENTREPRISE

À la conquête de Boston

Émilie Ollame-Omvane, une jeune Balnéolaise de 23 ans, disputera du 9 au 13 novembre un grand concours international de biologie de synthèse, avec d'autres étudiants de l'université Pierre et Marie Curie.

Elle est arrivée à Bagneux quand elle avait 12 ans. Après le collège Henri-Barbusse, où elle a été championne académique de lancer de poids, elle a intégré le lycée Maurice-Genevoix de Montrouge, puis tenté une année de médecine, avant de se tourner vers des études en science biomédicale. Après une licence obtenue avec la mention assez bien, Émilie Ollame-Omvane, 23 ans, est actuellement en première année de master de biologie cellulaire et moléculaire à l'université Pierre et Marie Curie (UPMC). Avec plusieurs étudiants de l'UPMC, membres de l'association Impact (iGem Paris Academic Cancerology Team), elle s'apprête à s'envoler pour Boston pour participer au célèbre concours international de biologie de synthèse iGEM Giant Jamboree, initié par le non moins célèbre Institut de technologie du Massachusetts. "Notre projet consiste à créer une machine capable de produire des médicaments à la demande", explique-t-elle. "Plus de 200 000 personnes décèdent chaque année à travers le monde des suites de morsures de serpents. Quand l'anti-venin est administré à temps, la guérison est totale. Le problème, c'est que les anti-venins sont issus d'un processus de fabrication long et coûteux qui a poussé les laboratoires pharmaceutiques à abandonner leur production". Elle poursuit : "partant de ce constat, nous avons eu l'idée de la Biomaker Factory, une machine qui serait capable, grâce à des bactéries, de synthétiser des molécules pouvant soigner différents types de maladies".



TRAVAIL D'ÉQUIPE

Émilie travaille sur le projet avec une vingtaine d'étudiants biologistes, ingénieurs en mécanique, informaticiens, sous la supervision d'enseignants et chercheurs de leur université. "L'équipe de l'association Impact qui a participé au concours l'année dernière a remporté la médaille de bronze, nous espérons faire aussi bien, voire même mieux !", confie-t-elle en souriant. Cependant il reste encore beaucoup de chemin à l'équipe avant de pouvoir présenter un projet compétitif, car plus de 300 équipes de tous les pays du monde participent à ce concours, dont 11 équipes françaises. "Nous avons pris un peu de retard car nous avons eu du mal à trouver un local adapté pour travailler, explique Jean-Baptiste Huré, un autre membre de l'équipe, étudiant en thèse, jusqu'à ce que l'Institut du cerveau et de la moelle épinière de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière nous prête gracieusement un local, un laboratoire, et tout le matériel nécessaire pour mener nos recherches". Un étage de cet institut est en effet réservé aux start-up et associations avec



BIO EXPRESS

- ▶ Mars 2007 : arrivée à Bagnex, à l'âge de 12 ans
- ▶ 2007-2009 : études au collège Henri-Barbusse
- ▶ Septembre 2016 : entrée à l'Université Pierre et Marie Curie en troisième année de licence
- ▶ Juin 2017 : obtient 1 000 euros de la Ville de Bagnex par l'intermédiaire de l'aide aux projets jeunes, pour aller à Boston

“ ***Je n'aurais pas pu me rendre au concours international de Boston sans l'aide de la Ville de Bagnex*** ”

tout le matériel dont ils ont besoin pour mener à bien leurs projets. Un soulagement pour nos jeunes étudiants, quand on sait que le coût d'inscription au concours est de 5 000 dollars, chaque personne devant en plus s'acquitter d'un droit d'entrée de 700 dollars ! Sans parler des frais de voyage et d'hébergement sur place. "Je n'aurais pas pu me rendre au concours sans l'aide de la Ville de Bagnex, assure Émilie, j'ai reçu 1 000 euros par l'intermédiaire de l'aide aux projets jeunes, je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement Marine Mercier de l'espace Marc-Lanvin, qui m'a accompagnée et aidée à monter mon dossier pour obtenir cette subvention". Le concours n'est qu'une première étape pour cette équipe qui compte bien poursuivre ce projet, avec l'aide d'une start-up, la Satt-Lutech, qui les accompagne dans leur recherche de financeurs et va les aider à déposer un brevet, et aussi de MedTruck, une start-up très intéressée par leur Biomaker Factory, qui pourrait compléter le matériel de leur camion médical.

● Sandra Deruère



La résidence Les Tilleuls, réhabilitée en 2016

LE LOGEMENT SOCIAL À

Améliorer le cadre de vie grâce aux



P ermettre à chacun de vivre dans un logement esthétique et confortable, peu gourmand en énergie, dans un cadre agréable, c'est l'ambition de la Ville de Bagneux pour tous ses habitants. Pour cela, elle s'investit aux côtés des bailleurs pour que soient réhabilités les logements sociaux, en parallèle des nouvelles constructions. Mises aux normes, amélioration du confort, ravalement, amélioration des performances énergétiques sont au cœur de ces rénovations, dans plusieurs résidences datant du début des années 1960. La Ville joue un rôle important dans l'accompagnement des bailleurs qui mettent en œuvre les réhabilitations dans leurs parcs de logements. Elle finance parfois une partie des projets, se porte garante d'un emprunt et favorise le dialogue entre le bailleur et ses locataires. Barbanson, les Bas Coquarts, les Tilleuls, les Acacias, trois tours du quartier Sud... de nombreux projets de réhabilitation sont en cours (ou déjà achevés) dans plusieurs résidences, sans compter la grande opération de renouvellement urbain menée actuellement dans le quartier Nord.

A BAGNEUX

x réhabilitations

● Dossier réalisé par la rédaction

● Photos : Philippe Masson et Claude Sevelle

3 questions à... Nadia SEISEN

adjointe au maire chargée de l'Habitat

Actuellement, beaucoup de projets de réhabilitation de logements sont en cours dans la ville, pourquoi ?

Il est vrai que sur la période 2016-2020, ce sont près de 1 200 logements qui sont en passe d'être réhabilités à Bagneux. Pour une ville qui compte plus de 65 % de logements sociaux, l'amélioration de l'habitat va donc toucher un nombre important de familles et c'est une bonne chose. On peut évoquer plusieurs raisons de natures différentes. Tout d'abord, s'il y a autant de réhabilitations c'est qu'il y a des besoins ! Au quotidien les habitants le vivent : problèmes d'isolation thermique, phonique, facture d'électricité qui s'envole... Autre raison de cette vague de réhabilitation : la dynamique de développement que connaît notre ville. Cela se traduit par des constructions neuves mais également – et on a peu l'occasion de l'évoquer – par une transformation du tissu existant que ce soit dans le parc social ou privé. Pour le parc social, les bailleurs évoquent la nécessité de mettre à niveau leur patrimoine, le rendre attractif... sans compter que les prêts actuels consentis par la Caisse des dépôts et consignations sont très incitatifs.



Quels sont les enjeux de telles réhabilitations pour la Ville ?

De manière évidente, l'enjeu principal est que les habitants vivent dans de meilleures conditions. Tous les immeubles ne connaissent pas les mêmes problématiques, mais il n'est pas acceptable que l'on vive par exemple, dans des immeubles dont les colonnes d'évacuation sont bouchées par le calcaire accumulé depuis des années, ou bien, où il est difficile de se chauffer l'hiver sans faire flamber sa facture d'électricité. Les réhabilitations doivent permettre de régler ces questions qui pourrissent

le quotidien des habitants. L'autre enjeu à mon sens, c'est de faire de ces réhabilitations un moyen de renouveler l'image, souvent négative que renvoient les tours et barres des années 1960 et 1970. À l'époque où elles ont été construites, c'était un vrai saut qualitatif que d'emménager dans ces logements, par rapport au confort des logements de l'époque et les familles de toutes catégories sociales y accédaient. Les réhabilitations, c'est aussi un moyen de rendre de nouveau attractives pour tous, certaines résidences aujourd'hui stigmatisées.

REPÈRES

1 190

C'est le nombre de logements faisant l'objet d'un projet de réhabilitation à Bagneux pour la période 2016-2020

34

C'est, en millions d'euros, le montant du budget prévisionnel des réhabilitations à Bagneux entre 2016 et 2020. Cela équivaut à 29 318 euros par logement en moyenne.

500 000

C'est, en euros, la participation financière de la Ville à la réhabilitation de chacune des trois tours du quartier Sud (21 rue des Cuverons, 1 et 11 rue des Tertres), soit 1,5 million d'euros en tout.

10 625

C'est le nombre de logements sociaux que compte la Ville.

4 800

C'est le nombre de foyers bagnéolais bénéficiaires d'une aide au logement (APL, ALS, ALF), soit un tiers de la population.

LA CARTE DES RÉHABILITATIONS 2016-2020

Quel rôle joue la Ville dans ces projets de réhabilitation ?

La Ville, qui n'est pas propriétaire de logements, œuvre à différents niveaux. Par exemple, concernant l'ex-patrimoine d'Icade, c'est très en amont que nous avons eu une action en refusant qu'il soit vendu à la découpe et ne se transforme en copropriétés dégradées. Le rachat par des bailleurs sociaux a, certes, fait augmenter du jour au lendemain notre taux de logements sociaux, mais il a surtout permis de ne pas chasser les locataires en place et de garantir un certain niveau d'entretien voire d'amélioration des logements. La Ville agit également en portage politique direct comme pour le projet de renouvellement urbain de la Pierre plate en cours, que nous avons obtenu grâce à la mobilisation collective des habitants de la Ville et du bailleur. Lorsqu'une réhabilitation est actée, nous demandons également aux bailleurs de nous y associer et surtout, d'y associer les locataires. Les réhabilitations soulèvent de nombreuses questions légitimes concernant la manière dont les chantiers vont se dérouler mais également les impacts sur la quittance. Nous portons l'exigence que le coût du logement n'augmente pas pour le locataire. Enfin, la Ville garantit les emprunts des bailleurs qui en font la demande. En contrepartie, la Ville bénéficie de réservations de logements sociaux pour lesquels elle peut proposer des candidatures. Ce n'est pas anodin dans un contexte où la Ville n'est réservataire que de 17 % des logements sociaux – les deux principaux réservataires étant Action Logement (ex 1 %) et l'État.



? À SAVOIR

Menace sur les projets

Depuis le 1^{er} octobre, en parallèle de la baisse de 5 euros par mois des aides au logement (APL, ALS, ALF) pour tous les bénéficiaires, le gouvernement impose aux bailleurs sociaux une baisse de leurs loyers de 60 euros par mois. Or les loyers servent à financer l'entretien des résidences, rembourser les prêts contractés pour construire des logements sociaux et investir dans les réhabilitations. Dans un vœu adopté le 3 octobre, le conseil municipal "s'oppose à ces mesures qui diminuent les aides personnelles au logement de plus de 6 millions de bénéficiaires et remettent en question notre modèle de logement social en impactant drastiquement les ressources des organismes HLM".

RÉHABILITER

pour améliorer la vie des locataires

Pas moins de 1 190 logements sociaux ont connu ou vont connaître une réhabilitation entre 2016 et 2020. Dans le Nord de la Ville, c'est tout un quartier qui s'apprête à être rénové. Améliorer les conditions de vie, rendre plus attrayant et favoriser la mixité sont les priorités.

Les Tilleuls, les Bas Coquart, Barbanson, les Acacias... Bien des réhabilitations ont été menées ou sont en cours dans les logements sociaux de Bagneux, ville dynamique qui se métamorphose sans



oublier ses habitants de longue date. Dans le Sud, tout un quartier a été transformé : barre détruite, réhabilitation, constructions neuves, voies refaites. L'opération n'est pas totalement achevée. Trois des tours du quartier (1 et 11 rue des Tertres, 21 rue des Cuverons) vont pouvoir être réhabilitées. Un financement possible grâce à 2,6 millions d'euros de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) que Bagneux a réussi à reporter après la réalisation de l'Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Sud qui n'incluait pas ces bâtiments au départ. S'y ajoutent 500 000 euros par tour versés par la Ville et un emprunt du bailleur IDF-Habitat pour lequel elle s'est portée garante. Preuve, s'il en fallait, que la municipalité joue un rôle important et actif dans ces réhabilitations.

UN QUARTIER NORD TRANSFORMÉ

Comme celui du Sud, le quartier Nord et ses constructions très anciennes, bénéficieront d'une opération de renouvellement urbain de grande ampleur. Alors que les barres Mozart et Rossini vont être démolies, le relogement des habitants a débuté. Pour les barres Chopin et Debussy, des travaux de réhabilitation énergétique sont notamment attendus. Les

habitants de Chopin ont pu participer à une réunion publique le 16 octobre dernier où le projet de réhabilitation leur a été présenté en détail. Le lancement des travaux est prévu pour avril 2018. "La barre Prokofiev n'est

aujourd'hui pas dans le périmètre Politique de la ville ni donc de l'ANRU, note Alexandre Tournès, directeur du programme de renouvellement urbain et social (PRUS) de la Pierre plate. Nous travaillons avec nos partenaires et le bailleur pour voir comment financer autrement une réhabilitation conséquente." L'ANRU, partenaire financier important dans cette opération, tient également un rôle d'accompagnement. Rappelons que ce financement a été obtenu grâce à la mobilisation citoyenne, dès 2014, des habitants et des élus. "En mars 2015, nous avons été repêchés dans la liste des 200 quartiers d'intérêt national. Depuis cette date, on travaille avec l'ANRU et nos partenaires pour l'élaboration de ce projet", complète Alexandre Tournès. Des constructions neuves privées mais aussi sociales verront le jour. L'idée ? Créer un quartier mixte où anciens, actuels et nouveaux habitants se sentent bien. Commerces, nouveau centre social et culturel Jacques-Prévert, réaménagement du square Nelson-Mandela... Alors que les métros arrivent prochainement, le quartier Nord dévoile peu à peu son nouveau visage.

Paroles de Balnéolais

Comment vivez-vous le projet de réhabilitation de votre immeuble ?



**ARCANGELA FROGER,
82 ANS,
HABITANTE
DU QUARTIER SUD**

J'habite 1 rue des Tertres, depuis décembre 1959. J'ai été parmi les premiers habitants de l'immeuble ! Je suis contente qu'il y ait un projet de réhabilitation pour nos tours, qui sont très anciennes. J'aimerais que des volets soient installés car nous sommes très exposés quand le soleil tape. Les fenêtres vont être refaites. C'est une bonne nouvelle car l'eau passe et en hiver, cela devient un frigidaire. La machinerie des ascenseurs est d'origine. J'espère qu'elle sera changée avec un accès adapté aux personnes handicapées. Mon mari a été à l'initiative de l'amicale en 1962. Je connais bien les voisins, le quartier, j'ai même été nounou de certains voisins. Je ne veux pas déménager car je me plais ici et c'est là que je souhaite finir ma vie.



**DANIEL KOUASSI,
61 ANS
ET SYLVAIN HIE,
55 ANS,
HABITANTS
DU QUARTIER
PIERRE PLATE**

Nous habitons respectivement 5 et 7 rue Frédéric-Chopin. Nous avons assisté à la réunion du 16 octobre qui présentait le projet de réhabilitation pour notre immeuble. Tous les points attendus ont été évoqués, notamment ceux qui nous tiennent à cœur comme la création d'un espace pour nos enfants ou un parking sans épaves. Nous serons au rendez-vous pour les prochaines réunions publiques. Nous sommes soulagés qu'il y ait une rénovation prévue pour notre immeuble et pour notre quartier. Nous l'attendions depuis très longtemps et aimerions qu'elle se fasse dans les plus brefs délais. Nous en avons besoin, tout simplement parce que cela participera à notre bien-être. Dans l'immédiat, ce sont les sanitaires qui ont besoin d'être changés, puis le chauffe-eau, la cuisine... C'est important d'habiter dans un logement décent. On se sent bien ici. L'arrivée du métro redonnera de la vie au quartier et le sourire aux habitants.



**DENISE RIVIÈRE,
75 ANS,
PRÉSIDENTE
DE L'AMICALE DES
LOCATAIRES
CITÉ DU 8 MAI 1945**

J'habite le square Edmond-Barbanson depuis sa création, en 1966. Le quartier est agréable, proche du RER, du marché... L'amicale des locataires a rencontré plusieurs fois le bailleur EFIDIS. Il nous a présenté, ainsi qu'aux locataires, son projet de réhabilitation. Le projet a été bien accueilli puisque notre cité en avait besoin. Actuellement, le changement des radiateurs est en cours puis suivront l'isolation thermique avec de nouvelles fenêtres. Dans les appartements, nous aurons : changement des WC, éviers et pose de robinets économiseur d'eau. Les travaux occasionnent quelques désagréments mais à terme cela sera satisfaisant. En principe, nous ne subissons pas d'augmentation de loyer, selon EFIDIS.

À LA RAPIE, LES HABITANTS ATTENDENT LES RÉHABILITATIONS PROMISES

Depuis longtemps, les problèmes d'entretien, d'humidité et d'hygiène sont récurrents dans les logements sociaux gérés par Hauts-de-Seine Habitat dans le quartier Abbé Grégoire-Mirabeau-Montesquieu. Confrontés au manque d'écoute du bailleur et se sentant abandonnés, les habitants ont décidé de se mobiliser collectivement. La Ville soutient les locataires regroupés en amicales, collectif d'habitants et conseil citoyen afin d'exiger du bailleur qu'il garantisse à chaque locataire des conditions de vie et d'habitat décentes. Le bailleur s'était engagé à lancer un projet de réhabilitation sur Mirabeau et l'Abbé Grégoire. Toutefois, ne voyant rien venir, la mobilisation des habitants et des élus a grandi : interpellations diverses, manifestations et rassemblement, visites sur site... Face aux craintes exprimées par les locataires que l'Abbé Grégoire soit démoli, la Ville a exigé du bailleur qu'une étude



urbaine soit menée en concertation avec les habitants. Cette étude, préalable à tout projet urbain, commencera début 2018 et sera co-financée par la Ville. Parallèlement, ces actions ont permis de réaliser de premières avancées, telles que le rafraîchissement des peintures des halls, le changement de certaines colonnes d'eaux usées et le remplacement d'éclairages dans les parties communes. Néanmoins, suite aux rencontres du Maire dans le quartier, une nouvelle visite sur site avec le bailleur et des locataires aura lieu courant novembre.

DES GROUPES POLITIQUES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

Sur ces deux pages, chaque groupe représenté au conseil municipal dispose d'un espace comprenant au maximum 1 500 signes. L'utilisation d'un plus grand nombre de signes n'augmente pas cet espace, mais entraîne une réduction de corps du caractère d'imprimerie dans lequel la tribune est

LAURENT CARTERON,
conseiller municipal



GROUPE FRONT DE GAUCHE
COMMUNISTE ET CITOYEN

Le gouvernement attaque les valeurs de la République !

Depuis son élection, le président de la République enchaîne les annonces et particulièrement concernant le logement. Son "plan", présenté récemment, favorise la spéculation immobilière, tandis qu'il précarise les étudiants, les familles modestes et vient tuer le logement social. Les APL ont été baissées de 60 euros par an pour 6 millions de français et, malgré les protestations, le gouvernement exige de nouvelles diminutions. Cette fois-ci, elles seront prises en charge par les seuls bailleurs sociaux (mais pas par les bailleurs privés), ce qui représente un manque à gagner d'1,7 milliard d'euros pour le logement social. Cette mesure met en péril la capacité des organismes à entretenir, réhabiliter leur parc HLM mais aussi à construire de nouveaux logements. Cette politique brutale est inadmissible car cet argent ne sert pas à spéculer ! Il est directement réinvesti dans ce secteur qui embauche 300 000 personnes et en loge 11 millions ! Déjà privé depuis longtemps des subventions de l'État pour les réhabilitations, le logement social est menacé de paupérisation et de ghettoïsation. Au lieu de renforcer l'encadrement des loyers et réguler les prix dans le secteur privé, pourtant responsable de l'augmentation générale des loyers, le gouvernement remet en question le modèle français du logement social. C'est une aberration, alors que notre ville, par exemple, compte plus de 3 000 demandeurs de logements ! Aucun "effort" n'est demandé au secteur privé spéculatif... bien au contraire ! Ainsi, le président de la République a choisi de renforcer le dispositif fiscal Pinel permettant aux investisseurs privés d'obtenir des baisses d'impôt. De plus, ils pourront rentabiliser au maximum leurs gains grâce à la création du "bail d'un mois". Avec ces contrats de location de courte durée et non renouvelables, sous-couvert de flexibilité, les locataires devront désormais quitter leur logement au bout de quelques semaines... bien avant les trois ans réglementaires établis jusqu'à présent. C'est la précarité généralisée. Entre casse du logement social et cadeaux au secteur privé, entre casse du code du travail et cadeaux aux grandes fortunes, les choix sont clairs : le gouvernement s'attaque aux fondements de la République, à l'égalité, la solidarité et la justice sociale.

MICHEL REYNAUD,
Conseiller municipal
délégué



GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES

Le logement social, un enjeu d'avenir

Aujourd'hui 60 % de la population française est éligible au logement social, c'est dire comme le critère de ressources est finalement assez large. Mais les préjugés ont la vie dure. Et le logement social a la réputation d'être destiné aux citoyens les plus défavorisés. Doit-on y voir une motivation pour les communes de droite de la région Île-de-France, de s'affranchir de leur obligation de construire ces logements à loyers maîtrisés à hauteur de 25 % de leur parc immobilier ? Comme si le logement social garantissait un parc immuable d'électeurs de gauche ? Ou comme si le logement social était moteur de délinquance ? Et si, au contraire, le logement social apparaissait plutôt comme un moyen d'intégration de toutes les classes sociales, voire comme un moyen d'ouverture vers l'autre, comme un outil de solidarité et de respect des différences ? La mixité sociale n'est pas une utopie, et elle ne se décrète pas, elle se construit justement par le logement... L'ascenseur social fonctionne parfois mieux dans ces immeubles que l'ascenseur pour monter aux étages. À Bagneux, nous devons continuer à militer pour que l'État nous aide à désenclaver les logements sociaux, à les rénover, à les ouvrir au sein d'un même immeuble autant aux plus démunis qu'aux moins en difficulté sociale, aux étudiants en devenir qu'à nos aînés. Enfin, imposer de façon incontournable à toutes les communes les mêmes droits et surtout les mêmes devoirs dans ce domaine, c'est, en réalité, briser les plafonds de verre, dans chaque territoire !

publiée (en clair, plus l'article est long, plus il est écrit petit et donc avec moins de lisibilité, ndlr). Le texte de la tribune d'expression doit parvenir à la rédaction de *Bagneux-Infos* au plus tard le 15 de chaque mois (précédant la publication, ndlr).

"Les tribunes d'expression doivent porter sur des sujets d'intérêt local relevant des compétences des collectivités territoriales ou de leur groupement".

Extrait de l'article 33 du règlement intérieur du conseil municipal, voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 24 juin 2008.

JEAN-LOUIS PINARD
Conseiller
municipal délégué



GRUPE EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Habitat et mixité sociale

En Île-de-France, se loger est devenu un problème. Du fait de l'explosion des prix tant à l'achat qu'à la location, une partie importante des classes populaires et moyennes souffrant de mauvaises conditions d'habitation est reléguée dans une banlieue toujours plus lointaine. Dans ces conditions, le parc social est largement sollicité. Le nombre de ménages demandeurs franciliens est passé de 264 000 en 1973 à 634 239 en 2016. Actuellement à Bagneux, ce nombre est de 3 400. Un certain nombre de Balnéolais ou non, jusque-là résidents dans l'habitat social, se tournent vers l'accession à la propriété, facilitée par le programme national de rénovation urbaine (PNRU) dans les cités HLM, pour une diversification de l'habitat conduite au nom de la mixité sociale. Pour autant notre attention doit se porter sur le possible clivage résidentiel entre habitants aux statuts précaires et autres fractions stables des classes populaires. Les accédants à la propriété "très occupés" ont souvent un rythme et un mode de vie dans l'espace local qui ne favorisent pas la disponibilité pour les relations de voisinage. La Ville, en mettant en place des structures de proximité (culturelles, sociales, sportives, jardins partagés...), lieux de partages dynamiques, suscite la rencontre au milieu de cette diversité de styles de vie. Des cadres juridiques sont également utilisés pour créer un nouveau rapport plus coopératif au logement, même en "propriété", avec des espaces communs et partagés, ce qui, par ailleurs, diminue le coût des logements. Le bail réel solidaire est l'un de ces dispositifs : il dissocie le foncier qui reste la propriété d'un organisme sans but lucratif, tandis que le bâti seul peut-être acheté, mais sous conditions de ressources, et revendu, mais sans spéculation possible sur le foncier. eelv-bagneux.fr

JOËLLE CHIRINIAN
Conseillère municipale



GRUPE LES RÉPUBLICAINS/UDI
UNION DU CENTRE ET DE LA DROITE

Le logement social : un lien à préserver

Le logement, et plus particulièrement le logement social, ne s'est pas imposé comme une thématique majeure lors des dernières campagnes électorales. Pourtant, la question du logement en France et plus particulièrement à Bagneux est au cœur de tous les enjeux clés des années et décennies à venir, sur le plan environnemental, économique, social et culturel. Une politique sans mixité sociale comme on a pu en connaître sur Bagneux ces dernières décennies (plus de 65 % de logements sociaux), guidée par des mots d'ordre déconnectés des réalités économiques et sociales, est un puissant vecteur de troubles et de mécontentement. De plus, l'État a souhaité confier aux EPT (Établissements publics territoriaux), les compétences d'attribution et de gestion du logement social jusqu'à présent réservées aux Offices publics de l'Habitat (OPH), le plus souvent municipaux, au plus tard le 1^{er} janvier 2018. Pour couronner le tout, après plusieurs décennies de gestion désastreuse des logements sociaux gérés par la Semaba, la majorité municipale à fait le choix de céder son parc de logements sociaux à la société IDF-Habitat du Val-de-Marne alors que notre EPT couvre des villes des Hauts-de-Seine. En effet, les EPT, nouvelles entités dans le millefeuille administratif francilien, vont venir s'intercaler entre la Métropole du Grand Paris et les Offices de l'Habitat. Sous prétexte de transparence et d'efficacité, ce transfert de compétences va en réalité aboutir à une recentralisation des politiques de logement social, au détriment de l'échelon local. Alors que les Français sont en demande croissante de proximité, de services publics accessibles et capables d'instruire leurs demandes de façon personnalisée, ces réformes vont encore renforcer le fossé entre les citoyens et leurs élus. Bienvenue aux nouveaux habitants. Vos élus : A. Adelaïde ; J. Chirinian ; S. Gargari ; D. Huet ; P. Martin et S. Zani.





NOUVEAU SOUFFLE AU MARCHÉ VILLAGE

"Le marché le samedi matin, c'est quand même plus pratique pour les gens qui travaillent !" ; "C'est beaucoup mieux que le marché soit installé rue de la République, cela fait plus ambiance village !" ; "Il y a plus de commerçants qu'avant mais il faudrait quelques stands de vêtements pour attirer encore davantage de monde !" L'inauguration du marché village samedi 30 septembre rue de la République a remporté un franc succès auprès des Balnéolais. Fruits et légumes, produits fermiers, produits de la mer, charcuterie... le choix ne manque pas. L'offre va se compléter petit à petit avec l'arrivée d'un boucher, d'un boucher chevalin, mais aussi de food-trucks et de commerces volants, notamment de vêtements, place Dampierre.

● Photo Claude Sevelle

Une matinée pour embellir la ville

Sous l'impulsion du groupe d'habitants constitué lors du temps fort citoyen #PasSansVous, une grande opération de nettoyage était organisée, avec l'aide des services municipaux, pour sensibiliser le plus grand nombre d'habitants à la propreté urbaine. Ils étaient une centaine, samedi 7 octobre au square du 19 mars 1962, dont de nombreux enfants, pour nettoyer trois secteurs : ceux de l'Abbé-Grégoire, de la Pierre plate et du Champ des Oiseaux. Un grand moment de citoyenneté !



Jaune, orange ou verte, les équipes se constituent pour nettoyer chacune un quartier différent de la Ville.



Pour les verts, direction le Champ des Oiseaux munis d'un plan du quartier pour ne laisser aucune rue de côté.



Nous choisissons de suivre l'équipe orange qui va s'attaquer à la Pierre plate après avoir été équipée par le service de la Propreté urbaine de gants, balais, pics, pinces, chariots et sacs poubelles.



L'utilisation de la pince pour ramasser les débris demande un certain apprentissage. Mais avec un peu de patience, on y arrive !



Très vite l'équipe se disperse dans la cité et les sacs-poubelles se remplissent à vue d'œil.



Papiers, morceaux de bois, mégots de cigarette, bouteilles en plastiques, on trouve presque de tout dans le bassin qui longe la piscine.



Déloger les canettes jetées dans un bloc de béton n'est pas une mince affaire... Nous ne sommes pas trop de quatre, pour en venir à bout.



De retour au square du 19 mars 1962, les élus félicitent les équipes qui ont effectué un beau travail pour la propreté des quartiers.



Parmi les "prises" les plus surprenantes de la journée, un pare-choc de voiture et un jouet pour enfant.



Certains profitent de cette pause pour monter à bord des balayeurs et nettoyeuses de la Ville.



Avant de se quitter chaque participant emporte un cadeau souvenir de cette belle matinée citoyenne, appelée à se renouveler.



LA TAXE D'HABITATION N'AUGMENTE PAS

D'après une annonce du gouvernement, en 2020 près de 80 % des Français ne paieront plus la taxe d'habitation. En attendant, il faudra continuer de s'en acquitter, et ce dès le mois de novembre. Contrairement à d'autres villes des Hauts-de-Seine qui vont augmenter leur taux, parfois même jusqu'à plus de 35 %, comme c'est le cas pour la commune d'Issy-les-Moulineaux, Bagneux garde pour 2017 un taux identique à celui de l'année précédente, de 16,41 %, et ce, malgré la baisse des dotations de l'État. Un taux qui place notre ville dans la moyenne départementale. À cela s'ajoute le taux intercommunal de 6,74 %, dont le produit est intégralement reversé au territoire Vallée Sud - Grand Paris, qui reste également inchangé par rapport à 2016. Cependant les Balnéolais verront leur taxe augmentée légèrement en raison de la revalorisation de la valeur locative cadastrale de leur logement, fixée par la loi de Finances 2017, ce qui correspond à une augmentation de 0,4 %. Il ne faut pas non plus oublier le montant de la contribution à l'audiovisuel public qui se monte cette année à 138 euros (+ 1 euro). Rappelons toutefois qu'en plus des abattements légaux, Bagneux applique un abattement général à la base de 15 % (le maximum autorisé) et un abattement supplémentaire de 10 % pour les personnes invalides ou handicapées. Pour rappel, la taxe d'habitation représente une part non négligeable du budget de fonctionnement d'une commune et finance notamment l'entretien de la voirie, des écoles maternelles et élémentaires, des équipements culturels et sportifs...

FINANCES LOCALES

SANTÉ

GARE AU MONOXYDE DE CARBONE



Maux de têtes, vomissements, nausées... Chaque année, des centaines de personnes sont victimes d'intoxication au monoxyde de carbone, première cause de mortalité toxique en France. D'où vient ce gaz asphyxiant, invisible et inodore ? Des appareils de chauffage ou de cuisson, qui fonctionnent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol. La chaudière est l'appareil qui provoque le plus grand nombre de ces intoxications. Pour limiter les risques, faites vérifier par un professionnel les installations de chauffage et de production d'eau chaude ainsi que les conduits d'évacuation de fumée. Respectez également les conditions d'utilisation des appareils à combustion et n'utilisez pas, pour vous chauffer, des appareils non destinés à cet usage tels qu'une cuisinière, un brasero, un barbecue... En cas de danger, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les urgences en composant le 15 ou le 112.

PRÉVENTION

LE RÉSEAU BRONCHIOLITE EST OUVERT !



Vous ne connaissez pas de kinésithérapeute ou le vôtre est indisponible le week-end ou les jours fériés ? Et surtout, votre nourrisson a attrapé la bronchiolite. Pas de panique ! Le réseau bronchiolite d'Île-de-France a ouvert, le 13 octobre dernier, son centre d'appel qui répondra à toutes vos demandes jusqu'au 18 février 2018. Ce virus touche en effet un grand nombre d'adultes mais surtout de jeunes enfants, dont les bronches sont en cours de développement. Vous pouvez obtenir les coordonnées des kinésithérapeutes disponibles dans leurs cabinets, à proximité de votre domicile, au 0820 820 603 dès le vendredi et les veilles de jours fériés de 12h à 20h ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés (9h à 18h). Pour obtenir les coordonnées de médecins disponibles 7j/7j de 9h à 23h, vous pouvez contacter le 0 820 800 880 (coût de l'appel : 0,12 euros/min), aux mêmes créneaux horaires



LES ATELIERS LIRE ET FAIRE LIRE RACONTE-MOI UNE HISTOIRE !

À l'école maternelle Henri-Barbusse, le plaisir d'apprendre, d'écouter et de questionner se cultive en atelier. La preuve, avec l'association Lire et Faire lire qui propose aux enfants, en complément des activités pédagogiques de la classe, des temps de lecture propres à stimuler leur appréhension de l'écrit et de l'oral aussi.

Chaque jeudi après-midi, c'est le même rituel, attendu avec impatience par les élèves de cette maternelle. À l'arrivée de la bénévole de l'association Lire et faire lire, des étoiles brillent dans le regard des enfants. "J'aime trop quand elle nous lit des histoires", détaillent Hiba et Lilia, 5 ans. Toc, toc, toc. Avant d'entamer la lecture, la bénévole vient chercher, dans la classe, son public averti et fidèle. Direction la bibliothèque, où chacun s'installe à son aise, sur des petits fauteuils orange, bleus et verts. Et c'est parti pour une heure magique, où les mots et les images des albums se mélangent aux rires et aux émotions. "C'était un énorme loup aux oreilles velues, aux longues dents pointues ; il s'appelait Garou-Garou. Avant de rencontrer une petite fille nommée Noémie, il avait peur de tout...". Silence

dans la salle. Montrant une à une les images, avec moult gestes, la lectrice déroule les mots et les pages, en jouant sur les intonations de voix, les silences et la ponctuation. Pour les enfants, c'est un vrai bonheur que d'entendre cette "lecture-plaisir" : comprendre et questionner. "Loup, y es-tu, et que fais-tu ?" Éclat de rire général. "Qu'est-ce qu'il fait le loup " ? demandent Sophia et Ikram. "J'enfile mon masque et mon tuba", répond la bénévole. À la fin de l'histoire, les enfants sont aux anges. Commence alors le temps des questions et des échanges... Pour Camille, enseignante en moyenne et grande section, les élèves perçoivent ainsi "une autre façon de raconter une histoire. C'est une manière aussi de s'approprier les mots". Outre le lien intergénérationnel tissé entre adultes et enfants, ces séances permettent

de développer le goût de la lecture mais aussi d'interpréter et de saisir l'essentiel d'un texte. "C'est l'objectif, explique Gérard Erbin, coordinateur de l'association de Bagneux, qui a vu le jour il y a huit ans. Nous faisons la lecture, de la crèche jusqu'au début du secondaire. Aujourd'hui, nous avons des lecteurs bénévoles pour Henri-Barbusse, Paul-Langevin, Albert-Petit et Joliot-Curie. La lecture, c'est un outil de communication. Mais nous aimerions étendre notre action à d'autres écoles qui nous sollicitent et pour cela nous avons besoin de nouveaux bénévoles pour continuer à partager cette passion". Avis aux lecteurs.

Contact : Gérard Erbin 06 09 80 40 01



MAISONS ET BALCONS FLEURIS : LES LAURÉATS RÉCOMPENSÉS

ASSOCIATIONS, EXPOSEZ-VOUS !

Un espace d'animation dédié aux associations balnéolaises a pris place, depuis le 30 septembre, au cœur du marché Village qui se tient désormais chaque samedi matin, de 8h30 à 13h, rue de la République et place Dampierre. Véritable vitrine pour les associations de la commune, cet espace leur permet de donner de la visibilité à leurs actions et/ou d'animer des ateliers gratuits, à l'exclusion de toute activité marchande ou lucrative. Pour réserver ce stand d'une surface de 6 x 2 m, adressez-vous au service citoyenneté en indiquant la date souhaitée et l'animation proposée.

Service Citoyenneté : citoyennete@mairie-bagneux.fr

DANSEZ AVEC LA CASCADE !

Êtes-vous valse, mazurka ou polka ? Vous pratiquez (ou pas) la scottish, le rondeau ou la bourrée ? Avec l'association balnéolaise La Cascade, il y en a pour tous les goûts, et vous finirez bien, après quelques tours de piste, par retomber sur vos pieds. "Faire vivre la musique à danser traditionnelle des régions de France et des pays environnants, tel est en effet notre objectif", raconte Jean-Pierre Frère, membre de ce groupe de musiques et danses traditionnelles, créé en 2001. Une fois par mois, l'association organise un petit bal, ouvert à tous, quel que soit le niveau du participant. Ces soirées, bien rythmées, se terminent souvent de la même manière, et en toute convivialité : par un repas partagé en mode auberge espagnole. Et toujours en musique...

Prochains rendez-vous : les lundis 18 décembre, 15 janvier, 12 février, 12 mars, 9 avril, 7 mai, 4 juin, à 19h30, au foyer René-Cros, 5 rue de Robinson.

Renseignements : 06 30 74 28 12, jean-pierre.frere@orange.fr, grounelacascade.blogspot.fr

CONSUD CHERCHE DES BÉNÉVOLES

Créée en 2004, l'association Consud (Coopération nord-sud solidarité), qui a développé une antenne à Bagneux en 2015, "participe à la vie artistique et culturelle dans les quartiers, tout en soutenant des actions de solidarité, de développement local et de lutte contre la pauvreté", explique son président Boye Souaré. Sur le plan éducatif et social, cette association, qui comprend vingt membres actifs, propose des stages aux jeunes et aide les étudiants étrangers dans leurs démarches administratives. Cette année, elle intervient au centre social et culturel Jacques-Prévert afin de proposer des cours de Français langue étrangère, d'alphabétisation, de soutien scolaire. Elle construit aussi des projets d'accompagnement de parents pour développer notamment les relations pères-fils, ainsi que des séjours humanitaires dans le cadre de l'engagement solidaire des jeunes. Pour renforcer son action à Bagneux, l'association cherche des bénévoles.

Consud : 06 10 93 95 98

ANCIENS COMBATTANTS : NOUVELLES COORDONNÉES

Le service départemental des Hauts-de-Seine de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) a changé d'adresse cette année. Ce service attribue notamment les cartes du combattant, de veuve de guerre, de veuve d'ancien combattant, de pupille de la Nation, d'orphelin de guerre, ainsi que les aides spécifiques ou les pensions auxquelles ils ont droit.

**ONACVG : 167-177 avenue Joliot-Curie - 92013 Nanterre Cedex
01 40 97 21 40, sd92@onacvg.fr, www.onac-vg.fr**



Jeudi 12 octobre, la Ville et le Syndicat d'initiative de Bagneux ont remis leurs récompenses aux gagnants du concours des maisons et balcons fleuris lors d'une réception donnée à la mairie. Du premier au troisième prix, les lauréats sont : Mme Mantopoulos, M. et Mme Pautrat, Mme Lagrève (dans la catégorie Maison avec jardin) ; Mme Delamarre, Mme Fay, M. Hini (dans la catégorie balcon ou terrasse) ; Mme Dard, Mme Didier, Mme Gineste (dans la catégorie fenêtre ou mur) ; les résidences Paul-Éluard et Jean-Marín-Naudin (dans la catégorie amicales ou copropriétés). Bravo à eux et merci à tous les participants pour leur contribution à la beauté et à la gaieté de la ville !

SENSIBILISATION À LA PROTECTION DE LA NATURE

Du 13 au 18 novembre, vous croiserez peut-être dans les rues de Bagneux des représentants de la Ligue de protection des oiseaux (LPO). Cette association qui agit pour la sauvegarde de la biodiversité sera présente dans la ville pendant ces six jours, pour informer et sensibiliser le grand public sur son travail.



CONCOURS YOUNG TALENTS : NOUVELLE ÉDITION

Hip-hop, football, danse, chant, art du cirque ou art plastique... Le concours Young talents permet à tous les jeunes Balnéolais jusqu'à 25 ans, en solo ou en groupe, de révéler leur talent et de monter sur scène. Pour cette troisième édition, initiée par le centre social et culturel de la Fontaine Gueffier, il est possible de s'inscrire dès novembre et jusqu'au 15 février sur le site de la Ville ou directement au CSC Gueffier. Les épreuves de pré-sélections auront lieu le 28 février au CSC et les dix finalistes se retrouveront le 14 avril, certainement à l'espace Marc-Lanvin. Le vainqueur aura l'opportunité de monter sur les scènes de la Ville.



**L'interview de Bruno, lauréat 2017
sur bagneux92.fr/plusweb**



GRAND GALA DU CONSEIL LOCAL DE LA JEUNESSE

Jeunes ou moins jeunes, vous êtes tous conviés, samedi 2 décembre à partir de 17h30, au grand gala du Conseil local de la jeunesse (CLJ), à l'espace Marc-Lanvin. Au programme, une soirée riche en événements : grande finale du concours d'éloquence des conseils de jeunes des Hauts-de-Seine, expo photos et projection du film *L'aventure Bag'Adir*, réalisé par les jeunes du CLJ de Bagneux au Maroc cet été (lire *Bagneux infos* d'octobre, p. 28), suivie d'une conférence de presse et de nombreuses autres surprises. La soirée, qui vient clore une journée de débat des conseils locaux de la jeunesse du 92 sur la participation citoyenne et le CLJ idéal, se terminera dans une ambiance festive autour d'une soirée DJ et d'un buffet. Venez nombreux !

Samedi 2 décembre, 17h30 à l'espace Marc-Lanvin, 22 rue Blaise-Pascal

MAJEURS, DIPLÔMÉS, VOTRE FÊTE SE PRÉPARE !

Cette année, la soirée Jeunes majeurs, jeunes diplômés aura lieu vendredi 22 décembre à l'espace Léo-Ferré. Réservée aux jeunes de la ville qui célèbrent leurs 18 ans en 2017 ou qui ont obtenu un diplôme dans l'année (du Brevet des collèges aux diplômes de l'enseignement supérieur), la soirée sera festive et s'accompagnera d'une remise de chèques-cadeaux de 30 euros. Pour y participer, il faut vous inscrire dès maintenant auprès du Bureau informations jeunesse (BIJ) en fournissant des copies de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile, de votre diplôme ou certificat de scolarité (ainsi qu'un RIB pour l'allocation de rentrée étudiante). Le formulaire peut être rempli sur place ou téléchargé au préalable sur bagneux92.fr. Chaque inscrit peut participer à la soirée accompagné d'une personne de son choix.

BIJ : 30 rue Jean-Longuet, 01 45 36 44 70, bagneux92.fr



CONTINUE...

AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES BAILLEURS

Les difficultés de communication entre les locataires et leurs bailleurs font partie des problématiques très souvent mises en avant par les habitants lors du temps fort citoyen #PasSansVous de septembre 2016. Un groupe d'habitants travaille depuis lors à la **rédaction d'une charte d'amélioration de cette communication**. Plusieurs réunions et une rencontre avec la première adjointe au maire de Morsang-sur-Orge, qui a mis en place une charte de ce type dans sa commune de l'Essonne, ont permis de lister les différents points à aborder dans ce document. Organisés en quatre chapitres (réactivité, communication, partenariat, proximité), les principes à inscrire dans la charte incluent notamment : un délai de réponse fixe quand un bailleur est saisi par un locataire, un interlocuteur référent désigné par le bailleur autre que le gardien, un panneau d'information régulièrement mis à jour dans les résidences, des rencontres deux fois par an entre bailleur, amicales et locataires, etc. Ces grands principes ont été validés par les amicales lors d'une réunion en avril et seront présentés aux bailleurs réunis le 13 novembre à la mairie. Il reste désormais à enrichir et rédiger cette charte d'ici la fin de l'année et à espérer qu'elle soit signée par un maximum de bailleurs

Si vous souhaitez rejoindre ce groupe de travail, contactez Françoise Lambert, au service de l'Habitat : 01 42 31 60 54, francoise.lambert@mairie-bagneux.fr.



LE COMBAT DE BAGNEUX POUR LE DROIT AU LOGEMENT



La Ville de Bagneux était convoquée le 28 septembre au tribunal administratif de Cergy-Pontoise afin de procéder au jugement sur le fond de leurs arrêtés "anti-mise à la rue". La Ville était représentée par Maître Weyl, figure de proue du droit au logement et doyen du barreau de Paris. Dans sa plaidoirie, il a rappelé **que ces arrêtés exigent de l'État qu'il respecte ses engagements constitutionnels et internationaux en ne procédant pas à la mise à la rue de familles**. Plusieurs amicales balnéolaises de locataires avaient fait le déplacement aux côtés de Yasmine Boudjenah, première adjointe au maire, afin de soutenir la Ville dans cette démarche et témoigner des drames humains que constituent les expulsions locatives. Sans surprise, le tribunal a annulé cet arrêté le 12 octobre. Pourtant l'an dernier, selon la Fondation Abbé Pierre, les expulsions locatives ont augmenté de 24 %. La baisse des APL, mise en place depuis le 1^{er} octobre, va également impacter durement la solvabilité de nombreux ménages déjà en difficulté. Il est donc à craindre que le nombre d'expulsions locatives atteigne – de nouveau – un triste record l'année prochaine.

SOS DETTES DE CHAUFFAGE

La Ville a fait le choix de s'équiper d'un réseau de géothermie (Bageops). Avec l'arrivée des régularisations de charges annuelles, certains d'entre vous allez peut-être rencontrer des difficultés de paiement. Que vous soyez locataire ou propriétaire, si vous êtes dans cette situation et que votre immeuble est relié à la géothermie, sachez **qu'il vous est possible de bénéficier d'une aide financière attribuée par le Centre communal d'action sociale (CCAS)**, grâce à une subvention du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC). Pour cela, il est important de vous référer dans un premier temps à la ligne "provision de charges de chauffage" de votre régularisation de charges, afin de constater l'augmentation. Vous devez ensuite prendre rendez-vous avec un travailleur social de votre bailleur ou de l'Espace départemental d'actions sociales (EDAS), qui instruira votre dossier et le transmettra au CCAS.

**Espace départemental d'actions sociales :
13 avenue Gabriel-Péri, 01 55 58 17 40**



CONCEVOIR LES ÉCOLES-PARCS AVEC LES ENFANTS

Dans le cadre de la concertation sur le futur aménagement des écoles parcs (Rosenberg et Robespierre), un travail mené avec les élèves de CE2 des écoles Albert-Petit et Henri-Wallon et l'association les Robins des Villes lors des TAP, permet de les associer à la conception du projet urbain, et notamment de ses équipements et espaces publics. Durant ces ateliers pédagogiques, débutés en septembre et qui s'étaleront sur toute l'année scolaire, les élèves développent leurs aptitudes à représenter leurs perceptions de la réalité, leurs pratiques et leurs désirs. **Objectif ? Les sensibiliser à leur environnement urbain** et à la conception notamment d'une cour d'école (photographie, plan, maquette, dessin) à partir d'éléments concrets. Quel revêtement pour les sols ? Quel mobilier ? Quid de la végétalisation de la cour ? Autant de questions qui amèneront les écoliers à formuler des propositions utopiques et les transformer en projets réalistes qui seront, dès le mois de novembre, présentés au maître d'œuvre et au maître d'ouvrage.

PIERRE PLATE : LES HABITANTS EN VEDETTE

"*Fiers de notre diversité, riches de nos projets*", c'est le slogan qui va s'afficher, en grand, sur le pignon de la piscine à partir du 18 novembre. Ce jour-là, les visages des habitants, immortalisés par le collectif de jeunes Divercity (celui-là même qui s'est illustré à Cannes en mai dernier) fleuriront sur le mur de la piscine ainsi que sur les palissades du chantier RATP. **Des citations accompagneront ces portraits en couleur**, pour illustrer la richesse des projets des habitants du quartier Nord, dont vous pourrez retrouver les interviews sonores ou vidéos, sur bagneux92.fr. Une façon de bien montrer, une fois de plus, que la ville se transforme pour vous et avec vous autour du chantier des métros.

Inauguration : samedi 18 novembre à 11h, suivie d'un pique-nique chantier

LA COMMERCIALISATION DE LA RÉSIDENCE "LES PASSERELLES" SE POURSUIT

Située rue Romain-Rolland, à côté de l'église Sainte-Monique et à deux pas du futur Pôle gare, la résidence Les passerelles remporte un franc succès depuis le lancement de sa commercialisation par Nexity fin septembre. Plus des deux tiers des logements ont déjà été réservés pour un prix moyen d'environ 5 000 euros par mètre carré. Comptant 52 logements répartis en deux bâtiments de cinq étages, **reliés par des passerelles surplombant un îlot de verdure**, la résidence comportera tous types de logements, du studio au cinq pièces, avec balcons ou jardins privatifs et parking à partir du 4 pièces. Le permis de construire venant d'être délivré, le chantier devrait commencer au premier semestre 2018 et durera environ deux ans. La commercialisation se poursuit au bureau de vente situé à l'angle des avenues Aristide-Briand et Victor-Hugo. À noter qu'à la fin des travaux du Grand Paris Express, la rue Romain-Rolland, aujourd'hui en impasse, reliera l'avenue Aristide-Briand et l'avenue Louis-Pasteur.

LA RUE DE LA LISETTE RESTERA DÉFINITIVEMENT EN SENS UNIQUE

Après avoir testé plusieurs aménagements (sens prioritaire, stop...) sur une période de quatre mois, il a été décidé de mettre définitivement en sens unique la partie de la rue de la Lisette comprise entre les rues de la Serpentine et des Bénards. Cette décision est la conclusion d'un travail de deux ans réalisé avec les riverains pour réduire le trafic très important de cette rue, empruntée par les automobilistes désireux de contourner les feux tricolores dans les voies alentours. "*Le trafic dense posait un problème de sécurité pour le cheminement des élèves des groupes scolaires Saint-Gabriel et Romain-Rolland et provoquait des problèmes structurels au niveau de la chaussée et des réseaux d'assainissement, la voie n'étant pas conçue pour accueillir autant de circulation*", explique-t-on à la Direction des espaces publics et de l'environnement. La mise en sens unique de cette portion en direction de la rue des Bénards a permis de réduire efficacement la circulation, avec une diminution du nombre de passages de véhicules de l'ordre de 1 000 par jour sur le carrefour Lisette-Blum ce qui a permis **de sécuriser les cheminements permettant d'accéder aux deux groupes scolaires**. Toujours dans la perspective d'apaiser ce quartier très circulant, des chicanes ont été installées rue de la Lisette, un plateau surélevé a été mis en place en haut de la rue Léon-Blum et un stop en bas de cette même rue, de même qu'un passage piéton protégé juste après l'entrée du parking Jean-Guimier. Un réaménagement de la rue des Bénards est en cours d'étude pour ralentir la vitesse des véhicules et améliorer le fonctionnement du carrefour.



PHARMACIES DE GARDE

- **Samedi 11 novembre**
Pharmacie Mai
56 avenue de Bourg-la-Reine
01 46 64 59 73
- **Dimanche 12 novembre**
Pharmacie du Pont Royal
212 avenue Aristide-Briand
01 46 65 53 20
- **Dimanche 19 novembre**
Pharmacie de la Madeleine
16 allée de la Madeleine
01 46 63 53 74
- **Dimanche 26 novembre**
Pharmacie Dampierre
2 place de la République
01 42 53 18 65
- **Dimanche 3 décembre**
Pharmacie Galien Santé
11 rue de Turin
01 42 53 07 99



PORTES OUVERTES DES ASSOCIATIONS ARTISTIQUES

Les associations Art'Mature et Bagn'Art vous ouvrent les portes de leurs ateliers samedi 2 décembre de 12h à 20h et dimanche 3 décembre de 12h à 18h. Vous y découvrirez les œuvres réalisées par ces associations autour de la thématique commune "50 nuances de blanc" et pourrez dialoguer avec les artistes.

Art'mature :
11 rue Romain-Rolland
Bagn'Art :
10 avenue Victor-Hugo



RÉUNION PUBLIQUE SUR LE STATIONNEMENT RÉGLEMENTÉ

Réduire le stationnement anarchique, apaiser l'espace public, optimiser le stationnement pour dynamiser le commerce, faire face à l'arrivée de nouveaux habitants... Les raisons de mettre en place un stationnement réglementé dans la ville ne manquent pas. **À partir du 1^{er} février 2018, certaines zones de stationnement et les parkings publics deviendront payants** avec une durée maximale de deux heures dans les zones rouges (centre-ville, avenue Aristide-Briand, avenue Albert-Petit au niveau du marché Léo-Ferré...), et d'une journée dans les zones vertes (quartiers résidentiels). Le lancement de ce dispositif interviendra en même temps que le transfert aux communes de la gestion des infractions au stationnement. La Ville a désigné un délégataire pour s'occuper de la surveillance du stationnement, avec lequel elle a ardemment négocié les tarifs afin d'éviter qu'ils soient prohibitifs, tout en maintenant un forfait de post-stationnement (remplaçant l'amende en cas de non-paiement ou de paiement insuffisant) dissuasif. Ces négociations vont permettre de proposer un abonnement pour les résidents à un tarif bien plus avantageux que dans les villes alentours. Tous les détails de ce dispositif seront présentés lors d'une réunion publique qui se tiendra **le jeudi 9 novembre à 19h à l'espace Léo-Ferré**.

COLLINE DES MATHURINS : DEUX ATELIERS PROLIFRIQUES



La deuxième étape de concertation entre la Ville, les habitants et le propriétaire du site des Mathurins s'achève. Deux ateliers, qui se sont déroulés les 28 septembre et 12 octobre, ont permis aux habitants d'échanger et de proposer des idées concernant le logement, les espaces verts et la nature en ville, l'architecture ou encore les commerces et l'occupation temporaire du site. Allées vertes, squares, orientation des immeubles en fonction de la course du soleil pour que les logements soient les plus lumineux possibles, espaces paysagers au pied des bâtiments, bornes de chargement pour vélos et voitures électriques, fontaines, bassins, espaces de jeux pour les enfants, restaurants, cafés, cinéma, ateliers de coworkings, de cobricolage, salle de sports, lieux artistiques éphémères... Les habitants ont été force de proposition afin que ce futur quartier soit au plus près de leurs attentes. Un bilan de cette concertation sera dressé et remis au propriétaire du site, dans le cadre du permis d'aménager qu'il s'apprête à déposer. **Une soirée de restitution de ces ateliers aura lieu le 30 novembre à 18h30 au CSC de la Fontaine Gueffier**, en présence du propriétaire du site, LBO France, et de l'aménageur, Linkcity. D'ores et déjà, les réflexions se poursuivent sur l'occupation temporaire du site durant les différentes phases de travaux et un moment festif sur site est prévu pour le printemps prochain.

DERNIER CHAPITRE DE L'OPÉRATION PLAINE DE JEUX

La construction du quatrième et dernier lot de logements autour de la Plaine de jeux débutera en 2018. Il comportera 38 logements en accession libre et en accession sociale. Cette opération accompagne l'achèvement d'un projet d'aménagement comportant notamment un jardin public, conduit par la SADEV94. Une réunion publique de présentation du projet aura lieu le **16 novembre à 19h, salle Caillat** (ancienne mairie).



VOTRE AVIS SUR L'ORGANISATION DES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Faut-il ou non revenir à la semaine de quatre jours dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville pour la rentrée scolaire 2017-2018 ? En l'absence d'étude nationale sur le sujet, le Conseil éducatif local (réunissant parents, enseignants et communauté éducative) a validé le principe d'une consultation des familles sur l'organisation des rythmes scolaires pour les écoles de Bagnaux. Dans leurs échanges, les membres du CEL, réunis le 26 septembre dernier, ont abordé **les avantages et les inconvénients des deux organisations à l'échelle de la ville après trois années d'expérience**. Les temps d'activités périscolaires (TAP) mis en place en 2014 ont, par exemple, fait leurs preuves en matière d'accessibilité, de qualité et de diversité des activités proposées. Mais ils posent des problèmes de poursuite des apprentissages au-delà des six ou sept semaines de chaque cycle de TAP pour les enfants intéressés par une activité, ainsi que des problèmes de recrutement et de fidélisation des intervenants. La semaine de quatre jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi), casse de son côté le rythme d'apprentissage des enfants et ne facilite pas leur concentration après la longue pause du week-end. Le retour à ce système pourrait néanmoins **permettre d'employer une partie des moyens des TAP pour améliorer la qualité des temps d'étude après 16h30, ou encore faire des propositions d'activités le week-end, afin de faciliter l'accès des familles au sport et à la culture**. Pour partager ces réflexions avec le plus grand nombre, une réunion publique est organisée le 2 décembre, à l'Hôtel de ville. Dans la foulée, des questionnaires seront remis aux parents dans chaque école, puis analysés, afin d'alimenter une nouvelle réunion du Conseil éducatif local consacrée à ce sujet le 21 décembre prochain. L'objectif est de choisir définitivement, fin janvier, l'un des deux systèmes, afin de permettre à chacun de s'y préparer au mieux pour la rentrée de septembre 2018.

Réunion publique : samedi 2 décembre, 10h, Hôtel de ville (salle Gutenberg)



SYLVAMÉTAL
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

L'ART DE CONSTRUIRE



Cinéma « Le Méliès » à Montreuil (93) – Maître d'œuvre : ROPA ARCHITECTURE – Maître d'ouvrage : EST ENSEMBLE

SYLVAMÉTAL accompagne ses Maîtres d'Ouvrage dans leur démarche de Haute Qualité Environnementale

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS - ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES ET DE LOISIRS
ÉQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS ET INDUSTRIELS - LOGEMENTS

➔ www.sylvametal.com

Le choix de la Métropole pour le quartier Blanchard-Croizat-Fortin

Retenu comme l'un des 56 sites du concours "Inventons la Métropole du Grand Paris", lancé en octobre 2016 pour favoriser la réalisation de projets urbains innovants et durables, le quartier situé autour du rond-point Ambroise-Croizat va connaître une nouvelle dynamique. Le 6 octobre dernier, le jury a sélectionné le projet du groupement formé par le promoteur Brémond Lamotte, le cabinet d'architecte Raum, l'urbaniste Pratiques Urbaines et le paysagiste Wagon Landscaping, qui proposent un projet mixte avec logements variés (habitat participatif, logement



en accession, logement social...), une ferme urbaine, une recyclerie ou encore une fabrique de bière, dans une démarche d'urbanisme culturel. Intitulé "Le temps sur mesure", ce projet repose sur le principe d'"acupuncture urbaine", consistant à agir en différents points selon différentes temporalités. Le lauréat a été choisi en concertation avec les

Balnéolais ayant participé à "l'avis citoyen", qui se sont réunis huit fois depuis avril 2017. La démarche se poursuivra dans les mois à venir. Une présentation sera prochainement organisée pour que tous les habitants puissent prendre connaissance du projet.



L'ESAT de Bagneux découvre le chantier



Des visites du chantier de prolongement de la ligne 4 à Bagneux, ont exceptionnellement été organisées courant septembre pour l'ESAT (Établissement de Service d'Aide par le Travail) "les Ateliers de Garlande". Une vingtaine de personnes, accompagnées par des responsables RATP et le directeur de l'ESAT ont découvert avec enthousiasme l'avancement du chantier. Des réflexions sont en cours pour faire bénéficier ce public porteur de handicap du savoir-faire de la RATP en matière d'accès à la mobilité. prolongement-m4.fr

LIGNE 15 | SUD

Puits Robespierre : les travaux de construction des murs souterrains se poursuivent jusqu'en décembre

Suite aux travaux de confortement des carrières, le groupement CAP (Vinci Construction - Spie Batignolles) a entamé la réalisation des parois moulées du puits Robespierre qui accueillera le futur tunnelier. Les travaux ont débuté par la réalisation de murettes-guide. Cette première étape consiste à creuser deux tranchées parallèles et d'y construire deux murets en béton afin de matérialiser ses contours. Pour finir, des panneaux de béton armé sont coulés à même le sol, pour réaliser les parois du futur puits qui deviendra, à terme, un puits assurant la sécurité des voyageurs et le bon fonctionnement du métro de la ligne 15 Sud du Grand Paris Express.

Rendez-vous sur le site internet de la Société du Grand Paris, pour connaître les étapes de construction d'une gare souterraine (la méthode est identique pour le puits Robespierre).

societedugrandparis.fr/video/les-etapes-de-construction-dune-gare-souterraine



La culture sourde à l'honneur

Avec plusieurs associations bagnéolaises, la médiathèque Louis-Aragon propose une sensibilisation à la Langue des signes française. Découvrez cette langue et la culture sourde à travers un temps fort d'animation, à partir du 4 novembre.

MÉDIATHÈQUE LOUIS-ARAGON

Et si vous appreniez la Langue des signes française (LSF) ? La médiathèque Louis-Aragon organise du 4 novembre au 16 décembre plusieurs animations pour découvrir la culture sourde. Elle s'associe au projet de trois associations : Atousignes92, le Photo club de Bagnaux et À mots croisés. Le but ? Rencontrer, découvrir, changer de regard sur le monde. "Ce projet permet de sensibiliser à la LSF, de se rencontrer entre sourds et entendants, de créer du lien, explique Émilie Kuchmann-Jacquemin, responsable de l'action culturelle à la médiathèque Louis-Aragon. On partage le même espace vital, c'est dommage de ne pas pouvoir communiquer entre nous !" La médiathèque, espace public culturel et accessible, poursuit avec ce temps fort la valorisation des associations de la ville. "Ce sont elles, les moteurs. Nous sommes un peu leur caisse de résonance."

UNE EXPO FIL ROUGE

"Nous avons eu l'idée de photographier des personnes sourdes en train de signer pour contribuer à faire

connaître cette langue, très expressive, très visuelle", raconte Philippe Blanchard, président du Photo club de Bagnaux. "Nous avons essayé de décrypter les clichés réalisés par le Photo club, décrit Annie, membre d'À mots croisés. Il s'agissait pour nous d'essayer de mettre des mots sur ces gestes figés par l'objectif et de légèrer la photo en une courte phrase." "Caroline, Thierry et Chantal ont découvert les photographies et les textes qui les font souvent rire, car en décalage avec la réalité. Ils ont expliqué à Cécile – qui maîtrise la langue des signes – le véritable sens du signe photographié", se remémore Sophie, photographe qui a capté ces instants de partage. Un choc des cultures ? Oui, mais avant tout de jolies rencontres. "L'idée c'est de bâtir un pont entre les deux publics. On veut valoriser cette langue sur le territoire de Bagnaux", précise Émilie Kuchmann-Jacquemin. Pour compléter cette exposition positive dans le hall de la médiathèque depuis le 4 novembre, rendez-vous mardi 5 décembre à 19h30 pour une projection débat autour du docu-

Entendre Avec les yeux Bavarder Du bout des doigts...

Texte de l'association
À mots croisés, sur un cliché
du Photo club de Bagneux



fiction Sourd et malentendu. Poésie, images, émotions le samedi 25 novembre à 16h pour le spectacle bilingue Poèmes du silence. Enfin, Atousignes92 proposera des ateliers pour comprendre et apprendre la Langue des signes française tout s'en s'amusant. "On espère instaurer un rendez-vous annuel avec d'autres animations, expositions et que le public sourd se sente accueilli et encouragé à participer au développement de ce projet", s'enthousiasme Émilie Kuchmann-Jacquemin. "On devrait vraiment TOUS apprendre la langue des signes !", conclut Ingrid Bidault, présidente d'Atousignes92.

● Nassima Ouail

**La langue des signes française :
la parole par les gestes**
Médiathèque Louis-Aragon
2 avenue Gabriel-Péri
01 46 57 08 76
Du 4 novembre au 16 décembre

+ WEB



Le programme complet
sur bm-bagneux92.fr



AUTEURS EN ACTES A 20 ANS

Vingt ans... le bel âge ! La nouvelle édition du festival Auteurs en acte n'a rien à envier à ses devancières. Rendant hommage cette année à Armand Gatti, poète et homme de théâtre, décédé en avril 2017, ce rendez-vous théâtral continue de défendre les écritures dramatiques contemporaines tout en favorisant l'éclosion de nouveaux talents. Initié et organisé, avec le théâtre Victor-Hugo et la Direction des actions culturelles de la Ville, par la compagnie SourouS (collectif créé en 1990, par Marcos Malavia et Muriel Roland), ce rendez-vous unique en France, placera, du 22 au 26 novembre, les habitants au cœur de la création artistique. Tout d'abord, en revenant à la périodicité annuelle des éditions du festival, puis en devenant "une plateforme de création, qui déclinera au fil des années des chantiers et des maquettes aux côtés des spectacles programmés", explique Marcos Malavia. C'est donc entre le théâtre Victor-Hugo, la Maison de la musique et de la danse et le centre social et culturel Jacques-Prévert que seront mis en scène des textes de Gilles Granouillet, de Rainer Sievert, de Filipe Forgeau ou encore de Sonia Chimabretto, explorant "l'écriture plurielle de la révolte, de la pensée, de l'amitié au travers des geste, dansés, parlés, chuchotés et criés", insistent les co-fondateurs. C'est la compagnie Brouha Art, spécialiste des spectacles hybrides qui ouvrira le bal le 22 novembre, tandis que la formation latine La Banda del Duende viendra clôturer l'édition par une soirée concert.

FESTIVAL



Tarif et programme sur les sites : bagneux92.fr
et auteursenacte.com

PORT GALAND, QUÉSACO ?

Si l'on évoque les bateaux du Port Galand, penserez-vous à un paysage de bord de mer ? Non, car vous savez qu'un bateau est le terme familier désignant un abaissement de trottoir destiné à permettre un accès automobile à la propriété riveraine, comme on en trouve dans toutes les villes. Quant au port, rien à voir ici avec le vocabulaire maritime : il s'agit d'une abréviation de portus ou de porta, termes latins signifiant passage, ouverture, ou porte. Et Galand, vous l'aurez deviné, c'est Garlande, la famille possédant un grand fief à Bagneux depuis l'époque médiévale.

La rue du Port Galand est le seul vestige de la voie du même nom qui, depuis lors et jusqu'à l'achat des terrains des Mathurins pour la construction de Thomson, partait de l'avenue Aristide-Briand au Sud de la ville (la route d'Orléans), où les Garlande avaient des terres, pour rejoindre le village de Balneolum, en serpentant sur les coteaux, entre les vignes.

● Valérie MAILLET – valerie.maillet@mairie-bagneux.fr - 01 42 31 62 18



La rue du Port Galand en 1960

sur les réseaux



Bagneux mobilisée pour les Antilles

Après le passage des cyclones Irma, José et Maria sur les Antilles, la ville de Bagneux s'est immédiatement mobilisée pour récolter des dons, afin de venir en aide aux sinistrés. D'ailleurs l'Hôtel de ville comme la Mairie annexe, étaient recensées comme point de collecte de dons, sur une carte réalisée par des internautes. De nombreuses initiatives ont également été menées dans la ville par des associations, et notamment par la Croix-rouge de Bagneux, qui a lancé un appel aux dons sur les réseaux sociaux et annoncé une collecte de dons sur le marché Léo-Ferré le dimanche 10 septembre. L'association Mass'âges, quant à elle, a publié sur son compte Facebook un message faisant part de sa décision de reverser à la Croix-rouge l'intégralité de l'argent récolté avec les massages proposés à son stand lors de la Fête des vendanges. Sur son compte Facebook, la Ville de Bagneux a posté le 15 septembre la photo d'une trentaine de bénévoles de la Croix-rouge originaires de toute la France ayant profité des installations d'hébergement au stade René-Rousseau avant de s'envoler pour la Guadeloupe. Il n'y a pas de doute : Bagneux est vraiment une ville solidaire.





Et si je devenais l'élu(e) des enfants ?

Chaque 20 novembre est célébrée la Journée internationale des Droits de l'Enfant. Parmi ces droits, il y a la liberté d'opinion, d'expression et de participation citoyenne. C'est pourquoi la Ville a créé en 2009 le Conseil des enfants qui leur permet de découvrir le fonctionnement de la commune et de faire connaître leurs idées. Les prochaines élections auront lieu les 20 et 21 novembre. Voici comment cela va se passer...

Les élèves de CM1 ou CM2 qui veulent rejoindre le Conseil des enfants, pour monter ou défendre un projet utile à tous, doivent présenter leur candidature entre le 6 et le 10 novembre dans leur école.

Les 20 et 21 novembre, tous les élèves de CM1 et CM2 des écoles publiques et privées de Bagneux devront voter pour élire deux candidats dans chaque école : une fille et un garçon

Chaque candidat doit rédiger une "profession de foi", c'est-à-dire un texte dans lequel il explique pourquoi il veut être élu et quelles idées il veut réaliser en tant que conseiller.

Les nouveaux conseillers disposeront de deux ans pour réaliser leurs projets. Ils se réuniront une fois par mois, le mercredi après-midi.



Le savais-tu ?

Depuis sa création, le Conseil des enfants est à l'origine de nombreux projets : un spot de prévention sur la sécurité routière ; des panneaux sur le respect de la propreté de la ville ; un film sur le bien-manger ; des opérations de sensibilisation au handicap... Les derniers conseillers ont même choisi un des spectacles de la Fête des vendanges : *L'envol* de la compagnie Adhok.



EXPOSITIONS

CÉCILE APPOLINAIRE

Mosaïques

Jusqu'au 29 novembre

Médiathèque Louis-Aragon

MULTIPLES

De Jean Villevieille, sérigraphe et éditeur

Nocturne tous les mardis soirs de 17h30 à 19h

Ouverture le week-end du 18 et 19 novembre de 14h30 à 18h pour un stage d'initiation/perfectionnement à la technique de sérigraphie, animé par Jean Villevieille. À partir de 10 ans.

Jusqu'au 26 janvier

Maison des arts

CONCERTS

GAUVAIN SERS



Vendredi 17 novembre à 20h30

Théâtre Victor-Hugo

ENTRE GUILLEMETTE

Le répertoire du groupe est constitué de reprises funk, soul, disco et pop music.

Gratuit. Réservation indispensable : 01 47 40 26 00

Samedi 18 novembre de 19h30 à 22h

CSC de la Fontaine Gueffier

SALON DES VINS ET DE LA GASTRONOMIE

Samedi 18 novembre de 10h à 19h

Dimanche 19 novembre de 10h à 18h

Espace Léo-Ferré

FESTIVAL AUTEURS EN ACTE

Lire p. 33

CHEVEUX

Conception, écriture et jeu : Laureline Collavizza et Julie Fonroget. Par la compagnie Brouha Art

Mercredi 22 novembre à 20h30

Théâtre Victor-Hugo

PRESQUE DEUX ENFANTS

Adaptation de la pièce de Gilles Granouillet. Par la compagnie Bande d'Art et d'Urgence.

Judi 23 novembre à 20h30

CSC Jacques-Prévert

LA FORMULE DU BONHEUR

Texte et conception : Rainer Sievert, mise en scène : Lionel Parlier

Vendredi 24 novembre à 20h30

Théâtre Victor-Hugo

LA CHAMBRE DE MARIE CURIE

De Filipe Forgeau. Compagnie du Désordre.

Samedi 25 novembre à 20h30

Maison de la musique et de la danse

CHTO

Texte de Sonia Chiambretto, mise en scène : Fanny Avram

Dimanche 26 novembre à 17h

Théâtre Victor-Hugo

LA BANDA DEL DUENDE

Clôture du festival

Dimanche 26 novembre à 18h30

Théâtre Victor-Hugo

BIENNALE DES ARTS DU MIME ET DU GESTE

Programme complet de cette deuxième édition sur : collectifartsmime-geste.com

DE L'APÉRO AU PREMIER MÉTRO

LA NUIT DU GESTE

Vendredi 10 novembre à 20h30

Théâtre Victor-Hugo

VIRTUEL.HOM[M]E

► DO NOT FEED THE TROLLS

Par le collectif Krumple

Du jeudi 30 novembre au samedi 2

décembre à 20h30

Dimanche 3 décembre à 17h

► CHOISIR L'ÉCUME

Par la compagnie Les enfants sauvages

Judi 7 et vendredi 8 décembre

à 20h30

► LA FÊTE VIRTUELLE

Par la compagnie Mangano-Massip

Samedi 9 décembre à 20h30

Tarif unique : 12,60 euros

(5,90 euros pour les enfants)

Théâtre Victor-Hugo

AQUANIGHTS



Piscine municipale

De 19h30 à 20h15

Tarif entrée + activité : 5 euros

AQUA RELAXATION

Atteindre le relâchement total du corps grâce à des mouvements statiques et dynamiques de nos articulations, et des techniques de respiration.

Vendredi 17 novembre

AQUA BOXING

Combat dans l'eau ou aquagym ? Venez tester les limites de votre force, agilité ou de votre coordination.

Vendredi 24 novembre

AQUARUNNING

Courir dans l'eau sur des musiques très entraînantes, le rythme alterne marche lente, marche rapide et course.

Vendredi 1^{er} décembre

► CONSEIL DES USAGERS

La vie du centre social et culturel, les projets en cours, vos propositions, vos envies...

Vendredi 10 novembre de 18h30 à 20h

CSC de la Fontaine Gueffier

► COMMÉMORATION

Samedi 11 novembre à 11h
Monument aux morts

► FÊTE DE LA SAINT-MARTIN

Par l'association Luso-Balnéolaise

Jeux, tournoi de carte sueca...

Inscription obligatoire :

lusobalneolaise@gmail.com ou

06 17 50 35 74

Samedi 11 novembre de 15h30 à 20h

Salle Gabriel-Cosson
(13 rue Gabriel-Cosson)

► L'HEURE DU CONTE

Par l'association RacontAges.

À 10h30 pour les 18 mois – 3 ans

À 11h15 à partir de 4 ans

Samedi 18 novembre

Médiathèque Louis-Aragon

► LES INSTRUMENTS À CORDES FROTTÉES

Par les professeurs de la Maison de la musique et de la danse

Samedi 18 novembre à partir de 15h

Médiathèque Louis-Aragon

► JARDINAGE PARTICIPATIF

Par le conseil de quartier centre-ville

Samedi 18 novembre de 14h à 16h

Médiathèque Louis-Aragon

► CAFÉ DES PARENTS

En présence d'une psychologue. Gratuit sur réservation : 01 47 40 26 00

Mardi 21 novembre de 18h30 à 20h

CSC de la Fontaine Gueffier

CIRQUE

L'HERBE TENDRE

Sortie de résidence. Gratuit.

Mardi 7 novembre à 19h

BOI

Rencontre entre un musicien et un acrobate. Tarif unique : 5 euros.

Jeudi 9 novembre à 20h30

Samedi 11 novembre à 19h

PREMIERS PAS

Lancement du projet européen de la pépinière Premiers pas "Diverse Real Physical". Gratuit.

Jeudi 23 novembre à 19h30

PPCM-Centre des arts du cirque et des cultures émergentes

ATELIERS

CAFÉ TRICOT

Gratuit. Matériel non fourni.

Samedis 18 et 25 novembre de 14h30 à 16h30

CSC de la Fontaine Gueffier

MÉDITATION

À partir de 16 ans. Gratuit sur inscription : 01 47 40 26 00.

Samedis 18 novembre et 2 décembre de 14h30 à 16h

CSC de la Fontaine Gueffier

ATELIERS CRÉATIFS EN FAMILLE

Fabrication d'un mobile en forme de montgolfière.

Pour ados et enfants à partir de 5 ans accompagnés d'un adulte. Gratuit sur inscription : 01 47 40 26 00

Samedi 25 novembre de 14h15 à 15h30 ou de 15h45 à 17h

CSC de la Fontaine Gueffier

MASSAGE

Pour adultes. Tarif : 40 euros l'atelier de 3 heures (30 euros si vous venez à deux), 105 euros les 3 ateliers (80 euros si vous venez à deux). Réservation indispensable : asso.mass.ages@gmail.com, 06 24 71 03 23

Samedi 18 novembre de 14h30 à 17h30

CSC de la Fontaine Gueffier

JIN SHIN JUJITSU

Gratuit. Réservation indispensable : 01 47 40 26 00

Samedi 25 novembre de 14h30 à 17h

CSC de la Fontaine Gueffier

INSTANTS BIEN ÊTRE

Massage sur table ou assis, réflexologie plantaire, sophrologie...

Par l'association Mass'âges.

Entrée : 10 euros

(8 euros pour les adhérents).

Informations et réservations :

asso.mass.ages@gmail.com ou 06 24 71 03 23

Samedi 2 décembre de 11h à 17h30

CSC de la Fontaine Gueffier

CINÉMA

Théâtre Victor-Hugo

+ WEB



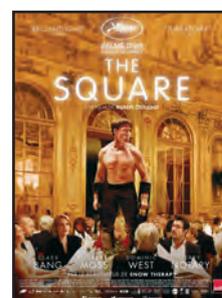
Les bandes annonces



LES SENS DE LA FÊTE
D'Eric Toledano et Olivier Nakache
Lundi 13 novembre à 14h30/18h/20h



BIG FOOT
De Tom Beck
Mercredi 15 novembre à 14h30/16h



THE SQUARE
De Ruben Östlund
Palme d'or au Festival de Cannes 2017
Lundi 4 décembre à 20h

LES MENUS DU MOIS



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
6 Salade verte dés d'emmental Œufs durs sauce Mornay Épinards/pommes de terre à la crème Paris Brest	7 Bœuf bourguignon Carottes Vichy Chanteneige Fruit de saison	8 Poisson à l'oseille Pommes vapeur Bûchette mi chèvre Fruit	9 Coleslaw Poulet rôti Petits pois à la française Petits suisses	10 Salade de lentilles et crudités Escalope viennoise Gratin de courgettes Danette vanille
13 Betteraves au gouda Émincé de volaille au paprika Macaronis Fruit de saison	14 Concombres à la feta Filet de colin pané citron Purée Saint Germain Compote pomme abricot	15 Potage poireaux pommes de terre Rôti de bœuf mayonnaise Choux fleur gratiné Fruit	16 MENU VÉGÉTARIEN Salade tomates maïs soja Boulettes de Sarazin aux lentilles et légumes Ratatouille bohémienne Flan caramel	17 Colin sauce Duxelles Riz pilaf Mini roulé Fruit
20 Omelette aux pommes de terre Haricots verts à la provençale Saint Albray Fruit de saison	21 Choux rouge vinaigrette Gratin de pâtes au jambon de dinde Yaourt aux fruits	22 Salade de semoule et crudités Sauté d'agneau au cumin Petits pois Fromage blanc	23 Paupiette de saumon Sauce aux petits légumes Blé Camembert Banane	24 Carottes râpées aux dés d'emmental Saucisse porc ou dinde Frites Fruits au sirop
27 Radis au beurre Nuggets de poisson Tortis au pesto Yaourt aux fruits	28 Choux blanc dés de mimolette Steak haché sauce tomate Haricots beurre Éclair au chocolat	29 Potage potiron avec fromage râpé Sauté de veau marengo Brocolis Banane	30 Salade d'hiver (céleri, carottes, pommes) Poulet rôti Pommes rissolées Danette vanille	1 Filet de colin sauce Nantua Riz brunoise de légumes Vache qui rit Fruit de saison

La restauration scolaire propose du pain bio aux enfants chaque deuxième mardi du mois.

état civil

ILS SONT NÉS

- Joywen ADOPO
- Khalil BALDE
- Sami BARED
- Elyes BEN HAMIDA
- Delia BERTIN AYAT
- Eliana BWENDA KALONJI
- Islem CHEFIRAT
- Simon CHEVROLLIER
- Shanya COUNTCHAM
- Elena DJELLALI
- Zeyneb GASSAMA
- Emma GEORGES
- Soumaya KHERCHOUC
- Mariam KONE
- Lemmy LAFITTE THOMAS
- Taslime LAHMAR
- Manon LAMBERT LERAY
- Hugo LORILLON
- Sandra METOUI
- Mickaël N'GOLO
- Wassim NOREDDINE
- Othman OUHDA
- Grégoire PHILIPPE
- Joanie VALMONT

ILS SE SONT MARIÉS

- Samir ALOUI et Betty LECLERE
- Rémy ASMAR et Soukaina LABIAD
- Guillaume DECELLE et Yu LUO
- Alain JOMOND et Yolaine BEAUPÈRE
- Kevin RICORDEL et Memouna SOUMARÉ

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Djouher AGUINI, veuve ABOUR
- Renée BARATTE, veuve TEIXEIRA
- Samson BARIOL
- Lucette BERGER, veuve BERT
- Aldija BESSA, veuve REDJDAL
- Raymonde BLANCHETEAU, épouse GUIMBARD
- Vittorina BONFIGLIO, épouse ROSSI
- Alain BOURGUIGNON
- Chaieb CHALABI
- Salah CHARIF
- Samba CISSE
- Sahra DAHMANI, veuve OTMANI
- Albin DI CRESCENZO
- Migir FERMAN
- Claudine GAND
- Antonio GARCIA SEGARRA
- Madeleine HUYNH
- Angèle JUSTOME, veuve COTTINI
- Osmania KHALIFA, épouse BOUZIDI
- Charlotte LATOUR, veuve BLANC
- Gisèle LEBOEUF, veuve CHÉREAU
- Anne-Marie LIU, veuve CHUONG
- Rolland LORIDON
- Bernard MEDJANI
- Harumi MURATA, épouse SHIMIZU
- Suzanne OUGIER, veuve FOURMENTRAUX
- Safia OUNIS
- Florence RESLIN, veuve GUILLARD
- Micheline ROUSSEAU, veuve PASCAL
- Monique ROUSSIN, veuve TAILLEUR
- Amadou SOW
- Simone VIANET, veuve LEGROS
- Monique VIGNERON

Disparition de Colette Prud'homme



La municipalité a appris avec tristesse le décès de Colette Prud'homme, survenu le 15 octobre dernier, à l'âge de 83 ans. Enseignante, puis directrice des écoles Henri-Wallon et Albert-Petit, elle a marqué plusieurs générations de Balnéolais de son empreinte humaniste et de sa passion

pour l'éducation populaire. Éluë pour la première fois conseillère municipale en 1971, elle a accompli quatre mandats au service des Balnéolais, aux côtés d'Henri Ravera, puis de Janine Jambu. Lors d'une cérémonie au crématorium d'Arcueil, Marie-Hélène Amiable a salué avec émotion, "une femme de conviction, rigoureuse et bienveillante" mais aussi "bonne vivante" au "caractère bien trempé", qui avait l'esprit d'équipe et a contribué à sa formation politique. On doit notamment à Colette Prud'homme la construction de l'école Maurice-Thorez et sa participation aux premiers combats pour l'obtention d'un lycée, aujourd'hui victorieux. Elle fut également très impliquée auprès du Syndicat d'initiatives et du Comité de jumelage, où elle a beaucoup œuvré au partenariat avec la Ville de Turin.

RUGBY EN HERBE
BENJAMINS • MOINS DE 12 ANS

XIII^e
EDITION

Tournoi à 7 11 Novembre

9H30 AU PARC DES SPORTS DE BAGNEUX
RUE FRANÇOIS LAURENT GIBON



la section rugby du COMB organise
un grand tournoi de rugby



AVEC LA PARTICIPATION DE LA MAIRIE DE BAGNEUX, DU COMB ET DE L'OB.S.
STADE PORT-TAL BOT, 96 RUE HENRI RAVERA 92220 BAGNEUX
CLUB OLYMPIQUE MULTISPORT DE BAGNEUX • SECTION RUGBY 37 RUE DES BLAIS 92220 BAGNEUX

Mr. Bricolage
Cachan LAMINER DÉCORER L'APPRÊTER BRICOLER
Le magasin près de chez vous.

En plein cœur du centre ville de CACHAN



HORAIRES
Du lundi au samedi :
9h - 19h 30

ACCÈS
Bus V1, 162, 187
Arrêt mairie de Cachan

29/31, avenue Louis-Georgon - CACHAN

NOUVELLE RÉSIDENCE À BAGNEUX

Rue Étienne Dolet



LES BALCONS DE CÉDRIE

**27 APPARTEMENTS
NEUFS⁽¹⁾**

Résidence de caractère
du studio au 5 pièces duplex

**Situation exceptionnelle
à proximité de tous les
services et des transports**

**Profitez-en, soyez les premiers
à choisir votre appartement**

**AVANT PREMIÈRE
RÉSERVÉE AUX BALNÉOLAIS**

Une réalisation

Provini
Promoteur - Constructeur

Une commercialisation

CATELLA

Renseignements et vente : 0 805 69 22 38

(1) Selon les stocks disponibles - (2) L'obtention de Prêt à Taux Zéro est soumise à conditions. Conditions détaillées sur www.pcz.gov.fr ou auprès de notre conseiller de vente. (3) Le dispositif Pinel permet de bénéficier d'une réduction d'impôt, dans la limite d'un prix d'achat de 5 500 €/m² et dans la limite de 200 000 € par an (limité à deux logements achetés par un ménage). Faire un investissement immobilier présente des risques. Le non respect des engagements de location entraîne la perte de bénéfices de la réduction d'impôt. Detail et conditions dans notre espace de vente. Conditions détaillées sur www.service-public.fr ou sur www.bagnoux.gov.fr. Copropriété / Réalisation : AGENCE IMMOBILIERE 81 PL. St. - RCS 415 107 275 - Bourg-en-Bresse - 04 78 01 74 44 - Novembre 2017 - Illustration à caractère d'ambiance, libre et non contractuelle de l'artiste, d'après les plans d'architecte. Sauf erreur typographique indépendante de notre volonté.



14 rue de la Mairie
92220 BAGNEUX

du lundi au samedi de 9h30 à 12h30
et de 14h00 à 19h30

Guy Hoquet

L'IMMOBILIER GARANTI

Tél. : 01 49 65 63 30
bagneux@guyhoquet.com

**ESTIMATION
OFFERTE**

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



PROXIMITÉ DU RER 2 PIÈCES DE 46.81 M²
212 000 € DPE : NC

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



PROCHE CENTRE HISTORIQUE 3 PIÈCES
229 000 € DPE : D

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



PROCHE CENTRE VILLE STUDIO DE 24.43 M²
140 000 € DPE : NC

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



QUARTIER DAMPIERRE STUDIO DE 15.71 M²
110 000 € DPE : G

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



BAGNEUX STUDIO DE 22.3 M²
133 000 € DPE : NC

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



PROXIMITÉ RER 2 PIÈCES DE 41.83 M²
215 000 € DPE : NC

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



BAGNEUX 3 PIÈCES DE 74.95 M²
345 000 € DPE : E

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



BAGNEUX 2 PIÈCES DE 23,08 M²
148 000 € DPE : NC

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



BAGNEUX 3 PIÈCES DE 60.08 M²
243 000 € DPE : D

Retrouvez l'intégralité de nos annonces sur www.bienici.com

